

ACTES DE LA 9^{ème} RENCONTRE DES VILLES AMIES DES ENFANTS
« *Agir pour et avec les enfants* »
14 MARS 2012 – HOTEL DE VILLE DE PARIS



© Roland Bourguet

Depuis 2004, l'Unicef France organise chaque année une rencontre nationale des Villes amies des enfants pour échanger sur les bonnes pratiques et approfondir la réflexion sur la mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau local.

Pour cette 9^e édition, qui s'est tenue pour la deuxième fois à l'Hôtel de Ville de Paris, 115 Villes et deux Départements membres du réseau ainsi que 50 Comités départementaux de l'UNICEF ont répondu présents autour du thème « *Agir pour et avec les enfants* ».

Dans les pages qui suivent, vous trouverez les interventions et les temps forts de cette journée.

La 9^{ème} rencontre des Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF

Programme de la rencontre

Allocutions d'accueil

Le rapport UNICEF « *La situation des enfants dans le monde 2012 : Les enfants dans un monde urbain* » et l'initiative Ville amie des enfants en Russie

Tables rondes : « *Agir ensemble pour le bien-être et l'environnement protecteur de l'enfant* »

Intervention : *De quoi un enfant a-t-il besoin pour se sentir bien et se construire en adulte citoyen ?*

Table ronde A : « *Contribuer au bien être de l'enfant : santé, alimentation et parentalité* »

Table ronde B : « *favoriser un environnement protecteur : protection de l'enfance et égalité d'accès* »

Les nouvelles collectivités amies des enfants 2011

Résultats de la première manche du concours « Pour 200 g de liberté d'expression »

Table ronde : « *Agir ensemble avec les enfants* »

Intervention : « *De quoi un jeune a-t-il besoin pour se sentir entendu et concerné ?* »

Table ronde C : « *Donnez la parole à l'enfant et voyez ce qu'il en fait* »

Clôture et signature d'une convention de partenariat avec l'Association des maires de France

Les participants

Unicef

Jacques Hintzy, Président de l'UNICEF France

François Léonelli, Vice-président de l'UNICEF France

Fabienne Quiriau, administrateur de l'UNICEF France et présidente de la Commission Enfance en France à l'UNICEF France

Manon Richez, chargée des programmes terrain à l'UNICEF France

Bertrand Bainvel, représentant de l'UNICEF en Fédération de Russie

Jean-Benoît Mahnes, représentant adjoint de l'UNICEF au Maroc

Intervenantes scientifiques

Catherine Dolto, médecin pédiatre et haptothérapeute

Jacqueline Costa-Lascoux, juriste, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS

Les Départements amis des enfants

Monique Delessard, 1^{ère} Vice-Présidente chargée de l'enfance et de la petite enfance au Conseil général de la Seine-et-Marne (77)

Claude Girard, Vice-Président en charge de l'enfance, de la famille et de l'Insertion du Conseil général du Doubs (25)

Rémy Nappey, Vice-Président en charge de la citoyenneté, de la politique éducative, sportive et culturelle au Conseil général du Doubs (25)

Noël Gauthier, Vice-Président en charge de la culture et de la démocratie participative au Conseil général du Doubs (25)

Les Villes amies des enfants

Salima INEZARENE, Conseillère municipale de la Ville d'Audincourt (25)

Marie Lantheaume-Favier, Adjointe au Maire chargée de la petite enfance, de la restauration scolaire et du droit des étrangers de la Ville de Valence (26)

Dominique ETAVE, Adjointe au Maire chargée de l'éducation et du handicap de la Ville de Vitry-sur-Seine (94)

Nicole Dreyer, Adjointe au Maire chargée de la petite enfance, de l'action éducative et de la vie scolaire de la Ville de Strasbourg (67)

Laurence Claisse, 1^{ère} Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse de la Ville de Landivisiau (29)

François Gairin, Adjoint au Maire chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance de la Ville de Beauvais (60)

Catherine Joncquez, Adjointe au Maire chargée de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse de la Ville de Marcq-en-Baroeul (59)

Sylvie Dano, Adjointe au Maire chargée de la petite enfance, la jeunesse et la vie scolaire de la Ville de Saint-Avé (29)

Véronique Launay, Adjointe au Maire chargée de l'enfance, la jeunesse, les affaires scolaires et la citoyenneté de la Ville de Saint-Jean-de-Monts (85) accompagnée François Loiseau, fondateur d'une junior association et de deux jeunes : Alexandre Boudin et Owen Noblet

Philippe Ducloux, Conseiller de Paris et conseiller délégué chargé de la vie scolaire et périscolaire à la mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris.

Organisation de la rencontre

Julie Zerlauth-Disic, Responsable des relations avec les collectivités territoriales à l'UNICEF France

Nathalie Spinga, Animatrice du réseau Ville amie des enfants à l'UNICEF France

Christine Lock, Assistante du service Relations avec les collectivités territoriales à l'UNICEF France avec le soutien de la Délégation générale à l'événementiel et au protocole de la Mairie de Paris, de l'AMF et des bénévoles du Comité de Paris de l'Unicef.

Animation de la rencontre

Pol Laurent, journaliste animateur à Radio France et ancien Jeune Ambassadeur de l'UNICEF France

Crédits photos

Roland Bourguet, AMF

Contact

UNICEF France

Ville amie des enfants

villeamiedesenfants@unicef.fr ou 01 44 39 77 17

www.villeamiedesenfants.fr

Sommaire

Allocution d'accueil par Romain LEVY, Adjoint au Maire de Paris chargé de la protection de l'enfance	Page 7
---	--------

Discours de Jacques HINTZY, Président de l'UNICEF France	Page 11
---	---------

Intervention de Bertrand BAINVEL, représentant d'UNICEF Russie Le rapport UNICEF « <i>La situation des enfants dans le monde 2012 : Les enfants dans un monde urbain</i> » et l'initiative Ville amie des enfants en Russie	Page 15
---	---------

Tables rondes du matin : « Agir ensemble pour le bien-être et l'environnement protecteur de l'enfant »

Intervention de Catherine DOLTO, médecin pédiatre et haptothérapeute : <i>De quoi un enfant a-t-il besoin pour se sentir bien et se construire en adulte citoyen ?</i>	Page 19
--	---------

Table ronde A : « <i>Contribuer au bien être de l'enfant : santé, alimentation et parentalité</i> »	Page 25
---	---------

Table ronde B : « <i>favoriser un environnement protecteur : protection de l'enfance et égalité d'accès</i> »	Page 31
---	---------

Les nouvelles collectivités amies des enfants 2011	Page 37
--	---------

Résultats de la première manche du concours « Pour 200 g de liberté d'expression »	Page 43
--	---------

Table ronde de l'après-midi : « Agir ensemble avec les enfants »

Intervention de Jacqueline COSTA-LASCOUX, juriste, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS : « <i>De quoi un jeune a-t-il besoin pour se sentir entendu et concerné ?</i> »	Page 45
--	---------

Table ronde C : « <i>Donnez la parole à l'enfant et voyez ce qu'il en fait</i> »	Page 51
--	---------

Clôture par Jacques PELISSARD, Président de l'Association des maires de France : « <i>La ville et l'enfant, la place de l'enfant dans la ville</i> »	Page 59
--	---------

Quelques mots sur les intervenantes scientifiques	Page 63
--	---------

Les 10 ans de VAE : concours, exposition, film, écran de veille...	Page 64
---	---------

* * *

Discours de Romain Lévy, Adjoint au maire de Paris chargé de la protection de l'enfance

« A Paris comme ailleurs, grâce à cette impulsion de l'Unicef, nous avons tenté de mettre en œuvre sur le terrain des initiatives innovantes susceptibles d'apporter une réponse adaptée à chaque enfant et à chaque famille »



Je suis heureux de souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous la bienvenue dans les salons de l'Hôtel de Ville, et de vous dire l'honneur qui est le nôtre d'accueillir cette année encore cette rencontre du réseau des Villes amies des enfants.

Le Maire de Paris qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous m'a chargé de vous dire combien il attachait de l'importance à ce que ce 10^{ème} anniversaire puisse se tenir ici, au cœur de notre capitale.

C'est une façon pour notre collectivité de réaffirmer son adhésion à une initiative exemplaire, 10 ans après avoir rejoint le réseau des Villes amies des enfants.

Une façon aussi de dire toute notre reconnaissance aux équipes de l'Unicef à travers vous, cher Jacques HINTZY, et de l'Association des Maires de France, par votre intermédiaire, cher Jacques PELISSARD, qui ont su porter ce beau projet et l'animer depuis sa naissance en 2002.

C'est donc avec plaisir et intérêt que nous nous retrouvons pour célébrer ce 10^{ème} anniversaire, pour revenir sur ces 10 années passées à imaginer des solutions nouvelles, à mettre en commun nos expériences pour faire avancer les droits des enfants.

Et cela alors même qu'il y a quelques jours, l'Unicef dévoilait son rapport annuel sur la situation des enfants dans le monde, consacré cette année aux enfants des villes.

Je salue d'ailleurs la présence parmi nous ce matin de Monsieur Bertrand BAINVEL, représentant de l'Unicef en Russie, qui nous livrera d'ici quelques minutes ses analyses sur ce document de référence.

Il saura dire mieux que moi l'importance pour notre réseau de disposer d'un éclairage aussi précis et étayé sur le sort réservé aux enfants dans les différentes villes du monde.

« Agir pour et avec les enfants » : voilà donc ce qui nous rassemble aujourd'hui, élus, professionnels de la protection de l'enfance et partenaires associatifs, voilà cette devise de l'Unicef que nous cherchons tous, au quotidien, à décliner dans notre action.

Cette devise, les principes essentiels qu'elle traduit, semble parfois difficile à faire entendre dans le tumulte des controverses qui dominent l'actualité.

Il est pourtant nécessaire de trouver une écoute sur ces sujets, de rappeler à chacun la nécessité d'œuvrer sans relâche pour la promotion des droits de l'enfance dans un pays comme la France.

A ce titre, je souhaite saluer l'initiative prise récemment par l'Unicef pour porter ces préoccupations au cœur du débat public, je veux parler du manifeste pour l'enfance soumis à tous les citoyens et aux candidats à l'élection présidentielle.

En tant qu'adjoint en charge de la protection de l'enfance, je ne peux que partager le diagnostic lucide posé sur les progrès qu'il nous reste à accomplir et sur la façon d'y parvenir.

La collectivité parisienne a immédiatement souscrit aux principes et engagements qu'il contient.

Toutefois, je voudrais m'arrêter sur un point en particulier, sur une situation d'urgence qui s'accroît depuis plusieurs années et qui exige que tous les acteurs de la protection de l'enfance assument leurs responsabilités.

Il s'agit de l'accueil sur notre sol de ces enfants que l'on appelle les « Mineurs Etrangers Isolés ».

Vous le savez, c'est un défi qui se pose de façon très particulière à Paris, première collectivité de France concernée avec plus de 1700 jeunes pris en charge à l'Aide sociale à l'Enfance.

Mais si je me permets de l'évoquer devant vous, c'est bien parce que je le sais partagé par de nombreuses communes et départements à travers la France, comme en témoigne la récente mobilisation du président de l'Assemblée des Départements de France, Claudy LEBRETON.

Sur ces enfants migrants, ces enfants de l'exil, la Convention internationale des droits de l'enfant nous rappelle que « tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial a droit à une protection et une aide spéciales de l'Etat ».

Cette aide spéciale de l'Etat est plus que jamais nécessaire dans un contexte où l'augmentation rapide du nombre de mineurs isolés étrangers a amené les services de l'Aide sociale à l'Enfance à s'adapter dans l'urgence pour honorer avec sincérité la mission qui leur est confiée.

Les questions sont nombreuses et exigent des réponses complexes et différenciées.

Comment travailler le lien à la famille, axe central de la loi de 2007, lorsque l'on n'a pas de famille à laquelle parler pour réinsérer l'enfant ?

Quel soutien psychologique proposer lorsqu'on est confronté à la fois à la séparation familiale, aux troubles de l'exil et aux traumatismes que leur parcours a engendrés ?

Dans l'urgence et malgré les faibles marges de manœuvre budgétaires dont ils disposaient, les départements ont su apporter des réponses pertinentes, en créant de nouvelles places d'accueil, de nouvelles formations linguistiques, en proposant un accompagnement pour une insertion rapide dans l'emploi.

Mais l'Etat dans ce domaine ne doit pas se défaire de sa responsabilité, et se souvenir du principe énoncé par la Convention internationale des Droits de l'Enfant ainsi que par de nombreux rapports ces dernières années.

Il est urgent qu'il mette en place, comme le rappelle le manifeste, les bases d'une véritable concertation, qu'il coordonne les politiques d'accueil sur l'ensemble du territoire national et s'implique dans la création de plateformes territoriales.

Il n'est pas normal que quelques départements fassent seuls tous les efforts pour accueillir dignement ces jeunes, comme si la question ne relevait pas de la solidarité nationale.

Il n'est pas normal non plus que ces jeunes se retrouvent en situation irrégulière à leur majorité, alors que nous les avons formés et accompagnés, pour les insérer dans la société.

Sur toutes ces questions, de la mise à l'abri humanitaire des jeunes dont l'Etat doit prendre sa pleine part, à celle de l'intégration de ces mineurs dans la société, les départements ne peuvent être livrés à eux-mêmes.

Ce manifeste rappelle tout aussi utilement qu'il ne suffit pas de s'intéresser à l'enfance, encore faut-il le faire avec constance et cohérence, dans un souci d'apaisement.

Et s'il est un sujet qui est à la fois trop et mal traité en France, c'est bien celui de la délinquance et de la justice des mineurs.

Depuis 2002, ce sont plus de onze lois qui sont venues modifier l'ordonnance de 1945 et durcir sans cesse les réponses pénales, dont cinq pour la seule année 2011.

L'Unicef ne s'y trompe pas et demande à juste titre une « pause législative » pour prendre le temps de définir un plan d'action d'envergure associant l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels.

Cet effacement progressif de la spécificité de la justice des mineurs constitue une véritable régression pour notre République.

Je me réjouis que l'Unicef joigne sa voix aux nôtres pour mettre un terme à cette frénésie législative qui ne profite pas plus aux victimes qu'à cette « enfance délinquante » que l'ordonnance de 1945 nous engageait à éduquer et protéger, pour le bien de tous.

Je veux dire que l'on se méprend sur l'enfance, et que c'est notre rôle, à nous tous, élus de la République et spécialistes de l'enfance, de porter haut et fort la voix des enfants.

Fidèle à sa mission, l'Unicef nous le rappelle très justement, et nous devons toujours garder en tête qu'un enfant reste un citoyen à protéger dans le respect de la fragilité due à son âge et à sa condition.

L'action de l'UNICEF, grâce à ce réseau des Villes amies des enfants, se traduit aussi au cœur de nos territoires, et les différents invités qui interviendront tout au long de cette journée pourront témoigner de la richesse et de la créativité des actions menées partout en France.

A Paris comme ailleurs, grâce à cette impulsion de l'Unicef, nous avons tenté de mettre en œuvre sur le terrain des initiatives innovantes susceptibles d'apporter une réponse adaptée à chaque enfant et à chaque famille.

D'année en année, nous avons à cœur de faire évoluer nos politiques de protection de l'enfance.

Mais comme vous, je suis convaincu que c'est bien l'ensemble des politiques que nous menons sur le territoire urbain qui doivent intégrer cette ambition, cette attention que nous devons aux plus jeunes d'entre nous.

Agir pour et avec les enfants, c'est aussi leur donner une voix, c'est accompagner leur prise de parole pour qu'elle puisse réellement influencer sur le cours des politiques menées.

Et pour encourager la prise en compte effective de leurs besoins, de leur façon particulière de vivre la ville au quotidien, quelle garantie plus sûre et stimulante que l'association de ces jeunes à l'élaboration des politiques de planification urbaine ?

A Paris, nous nous efforçons chaque fois que le sujet s'y prête de faire participer les jeunes parisiens aux grands projets qui vont transformer la ville.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse, créé en 2003, leur permet de se constituer en véritable force de proposition et de faire valoir leurs aspirations directement auprès des élus.

L'année 2011 a ainsi été marquée par la première communication de cette instance devant le Conseil de Paris.

Deux jeunes porte-paroles ont été invités à présenter aux conseillers de la capitale des propositions concrètes sur un thème de leur choix, en l'occurrence la lutte contre les discriminations.

En d'autres occasions, ces jeunes citoyens ont pu exprimer leur point de vue sur des sujets majeurs, relevant aussi bien de la planification urbaine, par exemple sur le projet d'aménagement des voies sur berges, que de la santé publique, en proposant un état des lieux de la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes à Paris.

Cette écoute s'organise également au niveau des arrondissements, pour la plupart via des Conseils de la jeunesse d'arrondissement et pour certains, par la tenue régulière d'un Conseil municipal des enfants.

J'en profite pour saluer Philippe DUCLOUX, lui aussi conseiller de Paris, qui évoquera cette après-midi la vie du Conseil des enfants du 11^{ème}.

Ces moments d'échange privilégiés entre élus et jeunes me semblent particulièrement importants. C'est dans ces instants qu'il nous est possible d'entrevoir les résultats concrets de nos politiques, de prendre conscience aussi des difficultés qui subsistent.

La métropole accueillante et respectueuse des plus fragiles à laquelle nous aspirons n'est pas encore advenue, mais ce 10^{ème} anniversaire du réseau des Villes amies des enfants témoigne d'une prise de conscience collective sur ces enjeux majeurs.

Nous sommes encore à mi-chemin, dans un entre-deux tantôt encourageant, tantôt révoltant, et chacun de nous mesure ce qu'il reste à accomplir pour que chaque enfant puisse trouver sa place dans la cité.

Mais comme vous, je suis heureux de trouver depuis 10 ans dans le réseau des Villes amies des enfants un appui de cette qualité pour y parvenir.

Avant de vous céder la parole, cher Jacques HINTZY, permettez-moi de souhaiter plus particulièrement la bienvenue aux seize nouvelles communes qui ont décidé de se joindre à nous en 2011.

Je vous remercie et vous souhaite d'excellents travaux !

Discours de Jacques HINTZY, Président de l'UNICEF France



« 13,3 millions d'habitants et 2,4 millions d'enfants ont le privilège de vivre dans une Collectivité qui fait plus et mieux pour l'enfance et la jeunesse. Quelle belle réussite... »

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Maire de Paris pour son accueil et les facilités qu'il nous accorde pour l'organisation de cette rencontre dans ses magnifiques salons de l'Hôtel de Ville.

Je tiens à remercier particulièrement Bertrand DELANOE et Romain LEVY sur l'engagement de la Ville de Paris et l'appel lancé en faveur de notre Manifeste pour l'enfance. Nous voulons, en effet, mobiliser tous les candidats sur les problèmes de l'enfance et nous devons oublier l'inviter à la mobilisation de tous car l'enfance n'est pas, aujourd'hui, au cœur des programmes des candidats.

Je tiens à rappeler que 13 millions d'enfants n'ont pas le droit de vote car ils ont moins de 18 ans. Je pense que cela n'est pas une raison pour oublier l'avenir car ce sont avec nos enfants que nous construirons une société plus prospère et plus juste. Emporté par ma passion, j'ai récemment déclaré au cours d'une interview sur une radio, que je regrettais que les candidats ne consacrent pas autant de temps sur les problèmes de l'enfance qu'au temps passé au salon de l'agriculture.

Cette 9^{ème} Rencontre annuelle des Villes amies des enfants s'inscrit cette année dans une double actualité.

Actualité internationale, d'abord, avec la priorité que donne l'Unicef à son action en faveur des enfants vivant en milieu urbain. Dans son dernier rapport sur *La situation des enfants dans le monde*, l'initiative Ville amie des enfants est présentée comme l'un des modèles les plus efficaces pour intégrer les droits de l'enfant dans les politiques locales.

Cette priorité vous sera présentée dans quelques instants par Bertrand BAINVEL, représentant de l'UNICEF Russie, que je remercie chaleureusement de sa présence.

Actualité nationale ensuite avec le 10^{ème} anniversaire de l'initiative *Ville amie des enfants* en France. Le réseau a grandi, comme un enfant qui aura acquis la motricité, le langage, la perspicacité et la force de l'insouciance pour entrer désormais dans l'adolescence avec quelques hésitations, mais aussi avec assurance et panache.

L'innovation locale au service des droits de l'enfant est ainsi forte aujourd'hui de 222 municipalités et deux Départements amis des enfants.

13,3 millions d'habitants et 2,4 millions d'enfants ont le privilège de vivre dans une Collectivité qui fait plus et mieux pour l'enfance et la jeunesse. Quelle belle réussite ...

Je me permets de saluer, à cette étape de mon propos, l'implication de François LEONELLI, Vice-président de l'UNICEF France. Depuis 2002, il conduit le dossier des collectivités amies des enfants avec un objectif permanent d'excellence pour les enfants de France et du monde. Je tiens à l'en remercier tout particulièrement aujourd'hui.

Comme nous le confirmerons ensemble tout au long de cette journée, c'est bien dans ces deux directions, nationale et internationale, que notre action commune progresse au fil des années, grâce au partenariat dynamique qui nous unit. Nous réaffirmons ensemble, à chaque instant, notre volonté de mettre en œuvre un programme d'actions permettant d'innover pour la réalité de l'exercice des droits de l'enfant dans la ville et le département.

Pour fêter cet anniversaire, la journée va donc nous offrir la joie d'être réunis, de profiter de quelques surprises mais aussi et surtout d'avoir le privilège de valoriser et de partager les actions innovantes que vous, élus et techniciens des collectivités territoriales, mettez en œuvre au quotidien.

Nous aborderons plus particulièrement cette année les domaines de la santé, du bien-être nécessaire, de l'environnement protecteur et de la participation citoyenne de l'enfant et du jeune.

A événement exceptionnel, organisation exceptionnelle. Les bonnes pratiques des collectivités seront cette année présentées sous la forme de tables rondes, des discussions dynamiques permettant d'illustrer les actions innovantes des Villes et Départements amis des enfants.

Nous avons également souhaité accompagner ces tables rondes de la participation de membres de l'Unicef. Je remercie à ce titre Manon RICHEZ, chargée des programmes terrain, Fabienne QUIRIAU, présidente de la commission enfance en France et Jean-Benoît MANHES, responsable adjoint d'UNICEF Maroc. Ils illustreront, par leurs propos, les actions que mène directement l'Unicef pour agir sur le terrain dans le monde, défendre les droits des enfants en France et les impliquer dans la vie citoyenne ici et ailleurs. Il nous paraissait essentiel, en effet, qu'en tant que partenaires, vous puissiez prendre la mesure de nos actions communes pour les enfants de France et du monde. Nous avançons réellement dans la même direction, celle des enfants.

Nos travaux seront enrichis de la plus belle manière par les éclairages scientifiques de Catherine DOLTO, médecin pédiatre et Jacqueline COSTA-LASCOUX, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS.

Je les remercie très chaleureusement d'avoir accepté notre invitation.

Enfin, je terminerai en remerciant vivement Jacques PELISSARD, Président de l'Association des maires de France de son indéfectible soutien à l'initiative « Ville amie des enfants ». Il nous rejoindra pour conclure cette rencontre et pour signer une nouvelle convention de partenariat avec l'UNICEF.

J'associe, bien entendu, à mes remerciements tous les intervenants venus apporter leur expérience et leur expertise pour « *Agir pour et avec les enfants et les adolescents* » !

Excellente journée à tous.

Intervention de François LEONELLI, Vice-président de l'UNICEF France

« Mettre en avant une communauté de valeurs et d'objectifs »

Je tiens à remercier Jacques HINTZY pour ses propos et revenir sur la comparaison du réseau VAE à un enfant. Pour poursuivre cette comparaison, je tiens à vous dire que je vis cet anniversaire comme un père de famille dont son enfant lui apporte un bulletin scolaire excellent et éprouve un sentiment de grande satisfaction et de gratitude. Pour saluer et marquer cet anniversaire, je tiens à mon tour, à remercier les représentants des villes et des départements, les bénévoles des Comités départementaux de l'UNICEF et l'équipe VAE qui depuis 10 ans, par leur engagement et leur soutien, ont permis à l'initiative VAE d'exister, de grandir et de devenir l'outil commun au service de l'enfance. Cette journée aura pour but de le montrer en mettant en avant la communauté de valeurs, d'objectifs, de moyens et d'actions que nous avons construits ensemble et que nous continuons à construire.



Enfin, cerise sur le gâteau, l'animation de cette journée sera assurée par un jeune journaliste, Pol LAURENT, ancien Jeune ambassadeur de l'UNICEF, à qui je passe la parole.



Intervention de Pol LAURENT, journaliste

Je vous remercie et comme l'a précisé François LEONELLI, nous allons tout au long de cette journée nous préoccuper de la thématique de l'enfance dans le monde, mais aussi en France. Je vous propose de commencer par aller à l'étranger avec Bertrand BAINVEL, représentant de l'UNICEF en Russie.

Intervention de Bertrand BAINVEL, représentant d'UNICEF Russie

« La ville est en général synonyme d'emploi, de développement, de croissance économique permettant un accès pour les enfants à l'éducation, aux soins, aux loisirs (...) mais elle est également le miroir de disparités criantes et beaucoup d'enfants n'ont pas accès aux services de base tels que l'eau potable, l'électricité, les soins et l'éducation et peuvent être exposés à l'exploitation et aux abus, à l'expulsion et à la violence »



Tout d'abord, je tiens à remercier Romain LEVY, Jacques HINTZY et François LEONELLI de leur invitation me permettant, aujourd'hui, de vous parler de l'importance de placer l'enfance au sein des politiques familiale et municipale et de partager également avec vous l'expérience que nous avons de la démarche Ville amie des enfants en Fédération de Russie.

Je serai aidé dans ma présentation par Julie ZERLAUTH-DISIC, responsable des relations avec les collectivités territoriales à l'UNICEF France.

La situation des enfants dans le monde en 2012 vivant en milieu urbain

Permettez-moi de vous rappeler quelques faits et pourquoi l'UNICEF s'est intéressé à la problématique de l'enfance en milieu urbain. Tout d'abord, voici quelques chiffres, issus du rapport annuel de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde en 2012. Nous savons que plus de la moitié de la population mondiale vit dans une zone urbaine, avec des taux différents selon les pays. En France, plus de 85% de la population vit en ville ; en Fédération de Russie, c'est plus de 73% de la population. En Afrique, et plus particulièrement au Nigéria, plus de 50%.

On observe que la population urbaine augmente le plus en Afrique et en Asie. Les enfants représentent 60% de cette augmentation de la population urbaine. D'ici 2050, l'UNICEF estime que les 2/3 tiers de l'humanité vivront dans des villes.

La ville est en général synonyme d'emploi, de développement, de croissance économique permettant un accès pour les enfants à l'éducation, aux soins, aux loisirs. Elle est une formidable ressource et permet d'élever le niveau de vie des familles et des enfants, mais elle est également le miroir de disparités criantes et beaucoup d'enfants n'ont pas accès aux services de base tels que l'eau potable, l'électricité, les soins et l'éducation et peuvent être exposés à l'exploitation et aux abus, à l'expulsion et à la violence.

Nous observons que le surpeuplement, les mauvaises conditions d'hygiène et le manque d'accès à l'eau potable ont évidemment des conséquences néfastes sur les enfants.

Le taux de mortalité dans certains quartiers de certaines villes et le taux de malnutrition sont parfois plus élevés dans les villes que dans les zones rurales. De même que le non enregistrement des naissances et les phénomènes de violence sont plus nombreux en ville, des dizaines de millions d'enfants sont obligés de vivre ou de travailler dans les rues des villes du monde entier. Pour toutes ces raisons, la problématique urbaine est véritablement au centre de la préoccupation pour l'équité et l'exclusion sociale, priorités réaffirmées de l'UNICEF.

Le rôle de l'UNICEF est de veiller particulièrement à ce que les politiques nationales soient en harmonie avec la Convention internationale des droits de l'enfant, mais aussi que les politiques décentralisées, au niveau local et des villes, garantissent le respect et l'exercice des droits des enfants. En France, comme en Fédération de Russie, l'initiative Ville amie des enfants est un partenariat stratégique permettant de faire avancer le bien-être et les droits des enfants de façon concrète.

[L'initiative Ville amie des enfants en Fédération de Russie](#)

Je vais maintenant vous proposer de voyager et vous rendre en Russie qui reste le pays le plus grand du monde, s'étalant sur dix fuseaux horaires et comptant 143 millions d'habitants. La population est actuellement en déclin et l'importance de placer l'enfance dans les politiques revêt, de ce fait, une situation très particulière.

L'initiative VAE en Russie trouve ses origines dans le mouvement mondial Child Friendly Cities, comme en France. On retrouve les textes fondateurs que sont : la Convention internationale des droits de l'enfant, la Déclaration d'Istanbul sur les établissements humains (conférence Habitat II, 1996) et la Déclaration et le plan d'action « Un monde digne des enfants » (2002).

Quelle est la place de l'enfant en Russie ? Malgré le déclin démographique, plus de 12 villes russes comptent plus d'un million d'habitants. Il existe des disparités très fortes entre les villes qui ont accès à des ressources, comme les ressources pétrolières, gazières et industrielles et des villes dans lesquelles on observe un déclin industriel important. De même, il existe de nombreuses disparités de revenus à l'intérieur de ces villes. Moscou est un exemple criant de ces disparités avec un nombre important de milliardaires, à côté de migrants avec leurs enfants qui ne peuvent avoir accès à un logement.

En Russie, la ville est également un parcours d'obstacles pour l'enfant handicapé. Il y a encore peu de place pour les jeunes, pour les enfants et pour les familles avec peu de services développés et d'espaces où évoluer, se promener et jouer en famille. Mais, dans le même temps, la ville dispose d'énormes ressources notamment dans le cadre de politiques de décentralisation.

Plus de 90% des ressources pour l'enfance sont gérées, en Russie, par des collectivités décentralisées. 25% du budget des Villes est dédié à l'enfance.

L'initiative VAE existe depuis cinq ans en Russie et compte officiellement dix-sept Villes : Moscou, Saint-Pétersbourg, Krasnodar, Ijevsk, Biïsk, Perm, Volgograd, Astrakhan et d'autres villes de la région d'Astrakhan, Briansk, Petrozavodsk, Otradny (région de Samara), Novokouïbychevsk (région

de Samara), Surgout. Moscou est la première VAE qui a signé un mémorandum avec l'UNICEF en 2007.

Les objectifs de l'initiative VAE en Russie sont les mêmes qu'en France, c'est-à-dire promouvoir les droits des enfants et notamment les plus exclus, améliorer l'environnement quotidien des familles et des enfants et planifier des actions avec les enfants.

L'initiative VAE en Russie repose sur le volontariat des Villes. L'UNICEF s'est engagé à apporter un soutien à la condition que les Villes elles-mêmes s'engagent sur sept points :

- Développer un plan d'action spécifique sur l'enfance (*priorité aux enfants vivant en situation de précarité, aux enfants handicapés, aux adolescents et aux enfants migrants*)
- Définir un budget soutenant le plan d'action
- Mettre en place un comité de coordination multisectoriel
- Développer un système de suivi (indicateurs, statistiques)
- Etablir un Défenseur des Droits de l'enfant au niveau municipal
- Mettre en place un processus de participation
- Assurer le plaidoyer sur la CIDE dans les écoles

Le rôle de l'UNICEF est de faire le suivi des engagements pris par les Villes. L'UNICEF développe également des outils de planification, de suivi et d'auto-évaluation. L'intérêt de ces outils est de permettre aux Villes d'évaluer leurs progrès dans le domaine de l'enfance. L'UNICEF organise l'échange d'expériences entre villes et facilite l'accès à des expériences internationales. Il identifie et mobilise l'expertise requise par les villes, met à disposition un site internet ressource (www.unicef.ru), développe et met à disposition des outils de communication. Parfois, l'UNICEF finance des projets pilotes communautaires. Enfin, l'UNICEF a mis récemment en place un classement des Villes basé sur des indicateurs de santé, d'éducation, d'accès à la culture et d'inclusion qui nous permet d'identifier les villes qui en font le plus pour leurs enfants et qui, surtout, crée une dynamique et une émulation entre les villes.

Quel est l'intérêt pour les Villes de créer un partenariat avec l'UNICEF et de faire partie de l'initiative VAE ? Dans un contexte où la compétition économique s'accroît et le déclin démographique est une réalité, il y a une compétition entre les Villes. Une partie de la compétition est de devenir VAE pour attirer des jeunes et des familles qualifiés, avec enfants, d'où la nécessité d'avoir une politique de l'enfance et de la famille attractive. Les Villes recherchent également une expertise et un accès à un réseau international, sans avoir à passer par le gouvernement. Enfin, elles sont en attente d'un renforcement de leurs capacités de planification que peut leur apporter l'UNICEF.

Depuis l'existence de l'initiative VAE, des changements notables ont été observés. Je citerai les exemples de Moscou (14 millions d'habitants) et de Saint Petersburg (3 millions d'habitants) qui ont constitué un réseau de protection sociale pour les familles en difficultés et les enfants des rues.

A Surgut, les enfants ont quadrillé tous les obstacles urbains pour faciliter la mobilité des enfants handicapés. Des parlements d'enfants et des espaces de dialogue virtuel sur les pages municipales se sont développés. Moscou, encore, a mené une enquête auprès des enfants dans les écoles sur

leur connaissance de la CIDE et les recours possibles aux violations de leurs droits. De nombreux Centres de Santé pour adolescents ont été créés, ainsi que des écoles inclusives pour les enfants handicapés avec des personnels formés pour les accueillir.

Ces réponses apportées par les VAE russes sont spécifiques aux problématiques rencontrées en Russie.

Les perspectives pour nous sont d'impliquer davantage de Villes dans le mouvement, favoriser la création d'une association russe Ville amie des enfants qui nous permettra de multiplier les liens avec les Villes membres de l'initiative et faciliter l'adhésion de l'association russe à l'association européenne des VAE (Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF à Florence).

En résumé, selon l'UNICEF, donner la priorité aux enfants dans les villes, c'est :

- Collecter et évaluer des données sur la pauvreté et l'exclusion des enfants
- Favoriser l'accès et l'intégration de tous les enfants aux services essentiels
- Développer des politiques spécifiques en faveur des enfants les plus vulnérables
- Identifier, mobiliser et mutualiser les ressources municipales - publiques et privées – en soutien de l'enfance
- Favoriser la participation des enfants et des jeunes à la vie de la cité

Je vous remercie de votre attention.

* * *

♦ [Diffusion du film « Si j'étais maire... »](#) : Quand les enfants illustrent à leur manière ce qu'est ou ce que doit être une Ville amie des enfants.

Film-vidéo de 7 minutes offert aux VAE françaises à l'occasion des 10 ans du réseau VAE.

* * *

Agir ensemble pour le bien-être et l'environnement protecteur de l'enfant

Intervention de Catherine Dolto, médecin pédiatre et haptothérapeute

De quoi un enfant a-t-il besoin pour se sentir bien et se construire en adulte citoyen ?

« Ce que la société fait vivre aux enfants, ces derniers le lui rendent un jour. Une société qui a été bien-traitante fabriquera des citoyens qui auront envie de s'intégrer à cette société et qui auront développé une autonomie qui leur permettra de donner »



Je remercie l'UNICEF de me donner l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui, parce que je crois que la rencontre entre les praticiens, qui sont sur le terrain, et ceux qui organisent la Ville est essentielle pour faire avancer les choses.

Je viens de la pédiatrie, je suis psychothérapeute, avec une particularité, puisque je pratique l'haptonomie qui permet, entre autre, d'aller à la rencontre des enfants bien avant leur naissance et durant leur toute petite enfance. J'ai également des patients que j'accompagne en haptopsychothérapie avec des adultes et des personnes âgées.

Autant dire que j'ai une expérience qui fait de moi une personne très attentive à la notion de trajectoire. La trajectoire d'un être humain commence très tôt c'est-à-dire dans la vie prénatale. Tout ce qui se passe entre moins 9 mois et plus 9 mois est essentiel pour l'avenir. C'est prouvé et je vous invite à vous rendre sur le site de la Cochrane Library, mais ces découvertes sont peu entendues et acceptées de nos jours. C'est pourquoi, je suis heureuse de pouvoir vous en parler aujourd'hui.

N'importe quel architecte, à qui vous faites appel pour remédier à un problème de solidité de votre maison, va aller regarder les fondations. Je pense que nous devons faire la même chose. Ce qui permet à un enfant de se développer c'est, pour beaucoup, le sentiment de sécurité affective qui va donner la confiance en soi, essentielle pour accéder à l'autonomie et à la sûreté de la conduite de sa vie.

Dans une ville ou au sein d'un groupe humain, l'autonomie de chacun est très importante. Pourquoi cette sécurité affective est-elle si importante ? Parce que nous sommes, de tous les

mammifères, l'espèce la plus nidicole¹. Nous ne devons jamais oublier que nous sommes des mammifères et que nous devons toujours nous hisser vers nos valeurs d'humanité. Nous sommes nidicoles, parce que nous sommes les seuls à mettre environ un an, parfois plus, à nous mettre debout. Tous les autres mammifères sont debout en une demi-heure et sont capables d'aller chercher eux-mêmes leur subsistance, alors que le bébé humain est dans une totale dépendance. Ce qui est pour lui un véritable contraste puisque dans la vie prénatale il n'y a pas de vécu de cette dépendance, pas de représentation imaginaire d'un monde non clos, pas de sentiment d'enfermement et tous les besoins sont pourvus.

Ce qui se passe là est déjà riche en expériences. Or, nous savons maintenant que la plasticité du cerveau humain est gigantesque et que le fait que nous ayons un génome n'est pas une fatalité. En effet, entre moins 9 mois et presque toute l'enfance, chacun est tout le temps en train, j'allais dire, de rapetasser² son génome. En effet, les caractères ne sont pas codés par un seul gène. Il existe plusieurs gènes possibles pour coder un caractère et l'expression des gènes dépend beaucoup de phénomènes chimiques qui affectent les protéines qui les entourent. Il est maintenant prouvé que l'influence du milieu sur le génome, est très importante. C'est ce qu'on appelle l'épigénétique. En fonction de ce que vit un enfant dans sa toute petite enfance (prénatale, postnatale), il ne va pas inhiber ou exprimer les mêmes gènes.

Nous avons donc tous une énorme responsabilité dans l'accueil des femmes enceintes et des familles. Et de ce point de vue, ce qui se passe actuellement en France est tout à fait inquiétant dans la mesure où pour fermer des petites maternités qui, peut-être, pour certaines, n'offraient pas toute la sécurité désirable, on est en train de faire des "usines à naître" sans se poser la question du comment. Alors que dans certains pays on fait de très grands hôpitaux, mais sans qu'ils ne deviennent des "usines à naître".

Il y a un effet pervers dans le mariage d'une fausse idée de la science et de la "financiarisation" qui aboutit à une certaine barbarie. Car prendre du temps avec une femme enceinte ou qui vient d'accoucher, lorsque l'on est un professionnel, ne rapporte rien immédiatement. Pourtant, s'occuper de la toute petite enfance, c'est-à-dire des parents et des enfants, représente un énorme investissement d'avenir.

Je l'ai dit à tous les Présidents de la République : si l'on consacrait de l'argent en ce domaine, on ferait des économies gigantesques en psychothérapies, rééducation, hospitalisation des mères pour dépression, arrêts de travail, échecs scolaires, violences urbaines, etc. On m'a souvent posé la question « *est-ce que vous pouvez le chiffrer ?* ». Je réponds, « *non, car ce n'est pas chiffrable, mais n'importe quel bon professionnel peut vous le confirmer* ». Malheureusement, cela ne compte pas car tout ce qui n'est pas mesurable au millimètre près, ne serait pas scientifique. Penser ainsi est une grave méconnaissance de ce qu'a été l'histoire des sciences, mais je ne vais pas m'étendre sur ce sujet.

Par conséquent, il y aurait d'abord à s'occuper beaucoup mieux des maternités, de l'obstétrique en général et de la pédiatrie et notamment des PMI. Les PMI sont souvent en difficulté alors qu'elles ont un rôle absolument essentiel, à mettre en perspective avec la désertification médicale

¹Se dit d'une espèce dont les petits, à la naissance, sont incapables de se nourrir et de se déplacer seuls.

² Racommoder, rapiécer

et avec le prix de la bonne médecine qui prend son temps et la disparition progressive et programmée des pédiatres. Tout cela est très très préoccupant pour l'avenir.

Le fait d'être une espèce nidicole est aggravé par le fait que nous sommes des êtres de langage. Le mammifère humain, doté du langage, recherche sans cesse à donner du sens à tout. Cela veut dire que l'enfant a tout le temps besoin de comprendre ce qui lui arrive. Les bébés pensent énormément. Ils cherchent à analyser le langage. Dès l'âge de 5 mois, en lisant sur les lèvres de la personne qui leur parle, ils font la différence entre leur langue maternelle et une autre langue. Nous, les humains, sommes des mammifères particuliers, à la fois grégaires et individualistes, programmés pour vivre ensemble. Ce qui se passe actuellement avec les adolescents et les jeunes adultes nous montre que cette programmation est pour le moins malmenée. Nous sommes assoiffés de compréhension, d'amour, en quête de sens puisque c'est l'amour et le sens qui donnent de la sécurité, et, dans le même temps, nous sommes prêts à tout pour défendre notre territoire, comme tout bon mammifère.

Que les bébés et les enfants aient besoin de comprendre, et d'être compris implique qu'ils aient besoin d'être entourés par du personnel formé. Il ne suffit d'aimer les enfants et de savoir compter jusqu'à dix pour bien s'occuper des petits. Il faut encore comprendre leur spécificité. Et l'intelligence, quand elle n'est pas comprise ou accompagnée, qu'on ne l'aide pas à se développer, c'est vraiment la "folle du logis". Plus les enfants sont intelligents et sensibles plus ils sont dysfonctionnants quand ils ne trouvent pas dans l'accompagnement ce dont ils ont besoin. Ce sont les plus sensibles et les plus intelligents qui chutent ainsi, c'est une grande perte pour la société.

Dans l'enfance, les changements sont énormes. Un enfant de moins de 3 mois et un enfant de 5 mois, cela n'a rien à voir. Un enfant de 5 et un de 7 mois, rien à voir non plus. La césure des 9 mois est essentielle. La "révolution bipédique" et toutes les modifications qui interviennent à la marche sont incroyablement importantes pour les fondations de l'avenir. Il se trouve que cette période là demande énormément de connaissances et de subtilité. Entre 2 ans et 2 ans et demi, il y a probablement autant de changements qu'entre 8 et 12 ans. Or, toutes ces périodes sont généralement traitées par ceux qui gèrent la vie des autres comme un tout : de 0 à 3 ans c'est à peu près la même chose, idem entre 3 et 6 ans. Et ce qui se passe actuellement au niveau de l'école maternelle est très inquiétant. D'un côté, on essaie d'en faire une école primaire (on veut que les enfants sachent lire beaucoup trop tôt, alors que cela n'a aucun intérêt et que cela gêne au contraire beaucoup de choses et on les enferme dans des systèmes de notation à un moment où cela est totalement inadéquat et destructeur de la confiance). De l'autre, on met à mal la véritable école maternelle pour la remplacer par des jardins d'enfants qui, pour les professionnels comme moi, n'ont rien d'engageants puisque ce sont plutôt des garderies.

Il faut également comprendre que l'un des plus grands sentiments humains, c'est avant tout la peur, et particulièrement celle d'être abandonné. Par peur d'être abandonnés, les humains sont prêts à suivre comme des moutons, n'importe lequel qui leur donnera l'impression de leur offrir un peu de sécurité, et de les guider. Ce sentiment est très particulier chez les petits. C'est pourquoi, le mode de collectivisation des petits en fonction de leur âge doit être finement travaillé. Il ne s'agit pas de les mettre en groupe parce que cela va les socialiser. Huit à neuf enfants pour une personne débordée, cela n'a jamais socialisé personne.

La peur est semblable à la malveillance : cela ferme « les écouteilles » et cela empêche de voir ce qui se passe réellement. La peur d'être abandonné chez les petits développe le besoin de croire qu'ils sont les plus beaux, les plus intelligents, etc. Ils croient qu'en étant ainsi ils seront plus aimés. Et nous sommes tous responsables de mettre en avant ceux qui sont les plus brillants comme s'ils étaient les plus aimables. Nous devons faire attention car notre responsabilité d'adulte n'est pas de préférer les plus brillants, comme s'ils étaient les plus aimables. Et de ce fait, ce ne sont pas les meilleures des qualités humaines qui sont valorisées, car dans ce besoin de se faire remarquer, ce n'est toujours le meilleur qui en ressort. Il ne faut jamais oublier que Néandertal souffle encore à notre oreille de diverses manières. Nous n'avons pas tellement évolué. Comme disait le grand biologiste René Dubos : « *vous mettez un attaché-case à un Néandertalien, cela ne fera pas de grande différence* ». Mais on l'oublie trop.

Hannah Arendt disait cette très belle chose sur laquelle on pourrait méditer pendant des heures : « *nous sommes des êtres du commencement* ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que, pour chaque enfant, la capacité d'inaugurer est présente en germe. Mais, notre responsabilité d'adulte est de leur permettre de se déployer, de développer toutes leur possibilités. Le sujet humain, source autonome de désir, a en germe une constellation significative, dans laquelle se trouve en partie son génome qui n'est pas, comme je l'ai dit tout à l'heure, un fait de destin, puisque l'homme peut le travailler tout au long de sa vie. Jusqu'à notre mort, nous sommes au travail sur notre système nerveux.

Quand j'étais jeune médecin, on nous disait « *nous perdons des neurones tous les jours, c'est une catastrophe !* ». Nous savons aujourd'hui que ce n'est pas vrai. Les neurones que nous perdons sont ceux qui sont inutiles et qui ne travaillent pas, mais surtout, ce qui est important, ceux qui restent tricotent des liens entre eux. Et cela ne cesse pas de toute la vie, si on s'en occupe. Donc l'influence va se faire par l'accueil au sens le plus large du terme et à tous les âges. La qualité d'accueil à la maternité, l'accueil des parents et des enfants dans la toute petite enfance sont primordiaux. Parce que, ce que la société fait vivre aux enfants, ces derniers le lui rendent un jour. Une société qui a été bien-traitante fabriquera des citoyens qui auront envie de s'intégrer à cette société et qui auront développé une autonomie qui leur permettra de donner, de rendre à cette société. Parce qu'il ne suffit pas d'avoir l'envie, il faut aussi avoir développé les moyens.

La capacité de nouer des liens transgénérationnels est aussi importante à favoriser. Garder le souci de permettre à ce petit mammifère humain de se hisser vers ses valeurs d'humanité, c'est faire de l'humain un horizon. Je pense que nous sommes tous concernés par cela. Lorsque l'on croise un enfant, même quelques secondes, que l'on soit professionnel ou pas, ce moment fait partie de sa construction. L'expérience de rencontres nous construit.

Il n'y a pas de moment anodin dans l'enfance parce que les enfants observent tout le temps les adultes. En fonction de ce que les adultes leur font vivre et, pour des raisons complexes d'ambivalence, ils vont s'identifier ou bien ils vont rejeter et parfois s'identifier au pire et rejeter le meilleur. C'est pourquoi, il est nécessaire d'avoir des connaissances pour savoir s'en occuper.

Ce mouvement, où nous devons accueillir et transmettre les valeurs d'humanité, soutenir et donner confiance pour que l'enfant puisse inaugurer, est à l'œuvre depuis la nuit des temps. Nous transmettons à ceux qui nous suivent la capacité de nous dépasser. Si nous sommes trop égocentriques, nous ne pouvons rien transmettre. C'est le paradoxe du sujet humain : sa capacité d'inaugurer lui est transmise. Cela ne suffit pas qu'un enfant naisse d'un homme et d'une femme

pour qu'il puisse se développer comme un humain. C'est cela la particularité de l'espèce humaine et elle nous donne d'énormes responsabilités.

Alors, que serait une Ville amie des enfants ? Beaucoup de choses ont été dites ce matin. J'ajouterai qu'il faut mettre un grand accent sur un accueil beaucoup plus subtil de la petite enfance en termes de santé physique, psychoaffective et d'accompagnement des parents par des professionnels bien formés. Je vous assure que cela ferait une énorme différence.

Il faut aussi avoir un souci global de ce que nous faisons. Par exemple, le principe de précaution peut servir à mettre en place des choses totalement néfastes, tandis qu'il peut, par moment, être joyeusement "foulé au pied".

J'aimerais également, qu'en tant que société, on se pose les bonnes questions sur ce que nous fournissons. Les problèmes de toxicomanie sont très graves dans notre société. Mais il y a une toxicomanie à laquelle nous ne sommes pas assez attentifs : la toxicomanie aux écrans et aux consoles de jeux. Il est prouvé qu'ils ont un effet néfaste, au-delà d'un certain nombre d'heures, sur le fonctionnement cérébral.

Comment se fait-il que, pour faire commerce, nous acceptions que les parents puissent mettre à disposition des enfants des jeux ou des programmes, sans limitation d'heure, ni d'âge ? Voyez par exemple, le nombre d'enfants de dix ans qui jouent avec des jeux interdits au moins de 18 ans ou le nombre d'enfants qui partent à l'école en ayant tué une trentaine de personnes dans une flaque de sang, certes virtuelle. Une des choses qui réunit les humains, c'est de s'émouvoir ensemble et de s'indigner devant ce qui est déshumanisant. Or, quand un être humain se fait tuer sous vos yeux, cela doit vous bouleverser. Quand un enfant, en jouant, a tué 20 ou 30 personnes avant d'aller apprendre les humanités, je ne suis pas sûre que cela lui ouvre l'esprit de la bonne façon.

Je pense aussi que l'urbanisme est très important. Cela a été dit par les enfants dans le film, notamment la capacité de circuler. Quand on se promène dans le quartier de La Défense, on se demande comment un enfant peut se structurer dans cet environnement en s'inscrivant, à la fois, dans son histoire familiale (la verticalité), mais aussi dans la rencontre avec les autres (l'horizontalité).

Les nouveaux digicodes me stupéfient. Ils ne sont toujours pas à la hauteur des enfants. Il faut être un adulte moyen, avec une bonne vue, pas de tremblement de la main, bien alphabétisé et connaissant la langue française, lisant assez vite, pour voir défiler les noms et appuyer au bon moment. Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui peuvent faire cela.

Beaucoup d'enfants ne peuvent aller seuls voir leurs copains, ni leur professeur, ni leur grands-parents. Il faut beaucoup plus qu'autrefois accompagner les enfants, ce qui esclavagise bien des adultes. Ce sont des choses auxquelles il faudrait penser. La facilité de circulation facilite aussi les liens familiaux. Un enfant qui pèse beaucoup sur le quotidien de ses parents, cela ne facilite pas la bonne communication.

Après l'accueil de la petite enfance, il faudrait mener une grande réflexion sur l'école et notamment comment développer le désir d'apprendre chez les petits. Au lieu de sortir de l'école maternelle en sachant lire et écrire, il faudrait sortir de la maternelle en ayant le désir d'apprendre, c'est-à-dire avoir la curiosité et l'étonnement, qui sont la base de toute réflexion scientifique.

Ensuite, bien sûr, la culture. C'est cela aussi qui nous tire vers nos valeurs d'humanité. On a beaucoup mis l'accent sur le sport, mais la culture est largement aussi importante pour pouvoir échanger et se développer. Lire, échanger et être encadré par des adultes qui savent de quoi ils parlent ou qui sont passionnés par ce dont ils parlent, c'est essentiel. Un artisan qui parle de son art avec passion est une transmission culturelle. Je trouve que dans les villes, cela n'est pas prévu et organisé. Le geste et la parole sont le propre de l'humain, il faut les mettre en valeur.

Enfin, bien sûr si je parle de la petite enfance, je n'oublie pas l'adolescence pour deux raisons. D'abord, parce que c'est un âge extrêmement important pour la structuration du citoyen, il commence à y avoir une réflexion politique. Mais aussi, on ne le sait pas assez, c'est un âge où il y a une réactivation de la problématique de la naissance en raison des changements hormonaux, corporels voire familiaux qui font écho. Lorsque cela s'est très mal passé dans la toute petite enfance, autour de la naissance et des premiers mois, cela risque fort de dysfonctionner à l'adolescence.

Car travailler avec des humains de tous âges, nous apprend cette chose bête comme chou, à savoir que les humains prennent des plis et utilisent des recettes de cuisine face aux situations nouvelles. Un enfant cherche tout le temps à s'adapter pour souffrir le moins possible. Dans cette adaptation, il prend des plis, souvent de peur, de fermeture sur soi ou d'agressivité. L'agressivité fait partie de l'humanité. La racine du mot est latine, "agredior" qui signifie "j'entreprends", "j'y vais". Sans agressivité naturelle, personne ne peut survivre. Mais lorsque l'agressivité naturelle n'est pas accueillie par une personne qui comprend et qui sait y faire, alors elle se dévoie en agression et en violence. C'est à l'adolescence que les enfants, ayant été malmenés petits, restituent à la société cette violence qu'ils ont reçue.

Toute querelle de chapelle mise à part, les personnels de la petite enfance avaient fini par élaborer des réseaux de travail, pour l'accueil, la prévention et le soin qui fonctionnaient plutôt bien. Souvent, je dis combien je suis triste de ce qui se passe actuellement. Je ne pensais pas voir, de mon vivant, ces réseaux d'accompagnement et de soin des petits mis à mal, les équipes et les métiers eux mêmes détruits comme on le voit actuellement. On assiste, impuissant, en pédiatrie, en obstétrique, dans les écoles maternelles et dans l'accueil des petits enfants, à une grande régression. La qualité passe après les économies. Dans le même temps, il y a des îlots où les progrès sont formidables. Il y a de plus en plus de structures type "Maisons vertes", je ne peux que m'en réjouir en tant que fille de ma mère, mais là encore il faut être exigeant sur la qualité.

Heureusement, il y a des îlots de progrès où la réflexion est magnifiquement menée et je pense qu'ici, les gens qui mènent ces réflexions là sont plus nombreux que les autres. Quand on lâche la volonté de tirer l'humain vers son humanité, on le "remammiférise", c'est-à-dire qu'on le tire plutôt vers sa mammiférité. Nous sommes le seul mammifère dont la vie n'était pas centrée sur la consommation au service de la reproduction. Nous sommes les seuls qui pouvons nous tirer vers le haut, c'est-à-dire vers la création, vers l'amour, vers l'échange, en donnant plus de valeur à l'échange et au partage avec les autres, parfois, qu'à notre vie même. Nous tirer sans cesse vers la consommation, même quand nous faisons par là du mal à nos enfants, c'est nous tirer vers le bas, vers ce qu'il y a de plus mammifère en nous, c'est-à-dire vers la violence telle qu'elle est toujours capable de nous revenir dans la figure si nous ne faisons pas bien notre travail.

Négliger l'accueil des tout petits et des enfants en général c'est préparé la barbarie.

Je vous remercie de votre attention.

Table ronde A

Contribuer au bien-être de l'enfant : santé, alimentation et parentalité

Synthèse des débats



♦ **Claude GIRARD, vice-président en charge de l'enfance, de la famille et de l'insertion du Conseil général du Doubs (25) : La Maison Verte (accompagnement psychanalytique pour enfants, pré-ado et adolescents) et le Relais parental (hébergement de jour ou à temps complet à la demande des parents).**

Le Département du Doubs a mis en place « La Maison verte », une structure d'accompagnement et d'écoute des enfants, des préadolescents, des adolescents et de leurs parents conçue sur le principe de la thérapie psychanalytique et les préceptes de Françoise DOLTO. Située dans le centre ville de Besançon, elle a ouvert ses portes en 1995 pour, d'abord, accueillir les enfants de 0-6 ans et leurs parents, puis les 11-16 ans en 2006. 1 700 enfants et 1 300 parents ont ainsi été accueillis en 2010. Le conseil général contribue financièrement à cette structure à hauteur de 58 000€, au titre de l'année 2011.

Le Département a également innové en créant, en 1994, un lieu d'accueil d'urgence « Le relais parental » pour les 3-12 ans afin de répondre sans délai à des difficultés temporaires des parents (hospitalisation, séparation conjugale, opportunité d'emploi, problème de garde,...). Il s'agit d'une

structure de prévention où l'accueil des enfants se fait à la demande des parents et ne peut excéder la durée d'un mois. La dotation annuelle du conseil général du Doubs pour son fonctionnement est d'environ un million d'euros.

Point commun de ces deux structures : une aide et un soutien professionnel pour les parents qui permet d'assurer une meilleure protection de l'enfant et son épanouissement.

Enfin, le Conseil général a présenté une troisième structure destinée à aider et accueillir des mamans et des papas en difficultés psychologiques, l'unité père-mère-bébé.

Contact : www.enfanceados.doubs.fr

♦ **Dominique ETAVE, Adjointe au maire chargée de l'éducation et du handicap de la Ville de Vitry-sur-Seine (94) : un lieu d'écoute des parents pluridisciplinaire**

Créé en 2002, le Lieu d'Ecoute Parents (LEP) se veut une structure d'accueil et d'écoute à mi-chemin entre le café des parents (groupe de discussion, ateliers, rencontres thématiques,...) et la Maison Verte (accueil parents-enfants pour les 0-12 ans). Gratuit et anonyme, ce lieu est ouvert aux parents et aux enfants qui sont accueillis par une psychologue, un agent d'accueil, une avocate et des personnels associatifs pour des entretiens individuels, en couple ou en famille. Une écoute téléphonique est également disponible et de nombreux débats ou groupes de paroles sont organisés tout au long de l'année, sur des thèmes souvent choisis par les parents. Le lieu est situé à proximité immédiate du centre municipal médico-psycho-pédagogique, du RAM et de l'accueil des modes de garde de la Petite enfance.

Contact : Jocelyne Steiner, coordinatrice enfance famille, 01.46.82.80.00 ou jocelyne.steiner@mairie-vitry94.fr

♦ **Marie LANTHEAUME-FAVIER, Adjointe au maire chargée de la petite enfance, de la restauration scolaire et du droit des étrangers : un « Collectif Familles » pour agir en direction des plus vulnérables**

Valence (66 000 habitants) a développé en direction des familles, des enfants et des acteurs locaux œuvrant dans les domaines de la parentalité et de l'enfance, des actions axées sur l'éducation à la santé et l'éducation à la citoyenneté et coordonnées par un « Collectif Familles ». L'éthique de ce collectif est de placer en son centre la bien-traitance de l'enfant et d'accueillir des familles en difficulté sans les stigmatiser. Au travers de groupes de paroles de type « cafés des parents », d'animations, de moments festifs parents-enfants et de journées de formations pour les professionnels, la ville poursuit plusieurs objectifs : aider au mieux vivre des enfants, reconnaître et valoriser les compétences parentales, réduire les inégalités de santé sur le territoire et permettre une construction citoyenne de l'enfant. Ce collectif regroupe 35 partenaires et fédèrent de nombreux acteurs de la parentalité.

Contact : Chantal de KERMEL, responsable service familles-gens du voyage, 04 75 79 21 43 ou chantal.dekermel@mairie-valence.fr

♦ **Salima INEZARENE, conseillère municipale de la Ville d'Audincourt (25) et conseillère régionale : une restauration scolaire respectueuse de la santé**

Depuis 2003, la ville d'Audincourt s'est engagée dans un programme de santé, d'éducation au goût et dans la lutte contre l'obésité. Dès 2009, le contenu des assiettes au restaurant scolaire « la

Quali'fourchette » est bio. Des ateliers cuisine sont également proposés aux enfants par les chefs-cuisiniers durant les vacances pour valoriser leur savoir faire. Tout est fait maison, épluché, mijoté avec des produits issus de l'agriculture biologique à 80%. L'objectif est d'arriver à 100%, non seulement pour proposer à tous les enfants des sept groupes scolaires de la ville, de la crèche familiale et des centres de loisirs de bien manger, mais aussi pour développer les filières courtes avec les agriculteurs de la région. Et ça marche ! Actuellement, 164 enfants sont concernés par le dispositif, soit 39 000 repas par an.

Contact : Isabelle COULARDOT, responsable du pôle enfance éducation de la ville d'Audincourt, 03 81 36 37 12 ou i.coulardot@audincourt.fr

♦ Nicole Dreyer, Adjointe au maire en charge de la petite enfance, de l'action éducative et de la vie scolaire de la Ville de Strasbourg (67): une charte qualité pour l'accueil des enfants en structures collectives

La Ville de Strasbourg s'est dotée d'une charte qualité commune à toutes les structures municipales et associatives de la petite enfance pour favoriser l'épanouissement et le bien être des enfants. La volonté de la ville était d'associer les parents aux côtés des professionnels de la CAF et de la petite enfance dans cette démarche qualitative. La charte repose sur neuf engagements qui expriment les valeurs et les objectifs fondés sur la Convention internationale des droits de l'enfant en mettant en avant l'intérêt supérieur de l'enfant et le principe de bien-traitance. 30% des places disponibles sont réservées en priorité aux enfants dont les familles vivent en dessous du seuil de pauvreté, aux enfants en situation de handicap ou en grande vulnérabilité. Les parents et les professionnels de la petite enfance disposent ainsi d'une feuille de route qui les accompagne au quotidien dans leur démarche d'éducation.

Contact : Fabienne TAMAZZIO, gestionnaire administrative à la ville de Strasbourg, 03.88.60.90.90 ou fabienne.tamazzio@strasbourg.eu

♦ Manon Richez, chargée des programmes terrain à UNICEF France : un partenariat stratégique entre l'UNICEF et les confessions religieuses pour réduire la mortalité des moins de 5 ans à Kinshasa (République Démocratique du Congo) et un programme spécifique de protection des enfants au Sénégal

A travers ce programme, l'objectif global visé est la réduction de la morbidité et de la mortalité infantile à travers la promotion de cinq bonnes pratiques familiales : allaitement maternel exclusif (AME) jusqu'au 6ème mois de l'enfant, vaccination complète des enfants avant leur 12ème mois, et des femmes enceintes, lavage des mains à l'eau propre et au savon et/ou la cendre, prise en charge correcte des cas de diarrhée et utilisation régulière de moustiquaires imprégnées. Le programme s'appuie sur cinq confessions religieuses de Kinshasa qui ont un réseau très solide pour diffuser à grande échelle les pratiques familiales essentielles auprès des familles les plus vulnérables. La communication pour le changement de comportement constituera le principal axe stratégique des actions de promotion de ces pratiques auprès des élèves et ménages de la ville de Kinshasa. Ce programme cible 1,7 millions de ménages, soit 8,5 millions de personnes.

L'UNICEF développe également un projet pilote de protection des enfants dans deux préfectures du Sénégal : Dakar et Ziguinchor. Au Sénégal, 50% des enfants ne sont pas enregistrés à l'état civil, 15% des enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent, sont exploités ou exposés à la traite et environ

300 000 enfants des zones rurales sont séparés de leur famille. L'UNICEF France soutient financièrement l'action de l'UNICEF pour la mise en place d'un système de protection sociale des enfants et des familles au travers :

- L'amélioration et l'extension de l'offre de services sociaux à grande échelle.
- Un fort plaidoyer institutionnel pour mettre en place un cadre de protection sociale des enfants et une prise en charge globale des problèmes des familles.

L'UNICEF s'appuie sur un réseau d'organisations, les communautés et les autorités des villes pour identifier et suivre les enfants et les familles les plus vulnérables qui vont ainsi bénéficier d'un service social de protection. 1 300 enfants ont déjà été pris en charge et 900 familles ont pu bénéficier du dispositif « cash transfer », c'est-à-dire une aide financière mensuelle, en l'occurrence 10 €, permettant aux familles de subvenir aux besoins primordiaux de leurs enfants.

Contact : mrichez@unicef.fr

♦ Echanges avec la salle

La formation idéale pour les personnels de la petite enfance



- **Nathalie DIE, coordinatrice petite enfance à Gap** : Madame DOLTO, qu'entendez-vous par cadre formatif des personnels de la petite enfance ou, plus précisément, quelle serait la formation idéale des personnels qui accompagnent les enfants les plus jeunes ?

Catherine DOLTO : Je pense qu'il est important que les personnels apprennent ce qu'est un bébé. D'une part, un nouveau-né a déjà un passé et, d'autre part, comme disait Donald Winnicott : « Un

bébé ça n'existe pas », ce qui existe c'est un enfant avec un groupe d'adultes en charge de lui. Donc, il faut comprendre que si on ne respecte pas ce groupe, on ne respecte pas l'enfant. Il faut apprendre aux agents travaillant au sein de structures d'accueil à ne pas juger les parents et ne jamais dire des choses péjoratives ou négatives des parents, entre soi, devant un enfant. Car on n'imagine pas la blessure d'âme que cela représente pour un petit d'entendre parler sans respect de ses parents.

Autre chose : lorsque l'on doit confier un bébé, il faut qu'il ait vu la personne qui va s'occuper de lui, en présence de ses parents. Il faut que les parents aient échangé avec cette personne en présence du bébé et qu'il y ait un change ou un nourrissage donné par un des parents avec cette personne. Ensuite, il faut que les parents voient la personne donner un change et un nourrissage tout en parlant au bébé, en disant « *nous sommes d'accord pour que madame Untel ou monsieur Untel s'occupe de toi* ». Ne serait-ce que ça, cette petite transition là, ça suffit. C'est-à-dire que le sentiment de sécurité affective va finalement dépendre de peu de choses.

Ensuite, il est important de connaître les possibilités et les besoins d'un enfant plus petit. Par exemple, laisser un enfant pendant des heures dans un cosy, c'est-à-dire l'équivalent d'un fauteuil d'avion, même si cela est pratique, c'est ne pas savoir l'importance du besoin de mouvement et ignorer comment le geste nourrit l'intelligence. Il y a donc une façon de porter et d'accueillir un bébé, surtout entre trois et quatre mois qui est un âge où l'enfant se retire en lui-même. En attendant la marche acquise, on les colle soit sur le dos, soit sur le ventre, ils ne peuvent plus se tourner et ils n'ont plus qu'à attendre que cela se passe. Beaucoup se dépriment à ce moment là, sauf que les gens ne savent pas voir quand un bébé se déprime, or tout cela peut s'apprendre.

Ensuite, il faut comprendre qu'au huitième et neuvième mois, pour l'enfant, c'est un âge important parce que c'est l'âge de l'anniversaire du grand virage de la naissance. Les humains font des "syndromes anniversaires" aux périodes qui font écho. S'il y a eu une naissance inquiétante pour lui ou pour ses parents, il va faire ce qu'on appelle "l'angoisse du huitième mois", syndrome bien connu. Si on le sait, on peut l'accompagner et accompagner les parents en leur parlant d'autre chose que simplement du coucher ou de la nourriture.

Il faut ensuite comprendre ce qui se passe quand un enfant se met à marcher. Des changements très profonds dans sa personnalité et dans le sentiment de soi peuvent se manifester par le besoin de prendre le pouvoir sur l'adulte, par des manifestations de soi qui sont à accompagner et non pas à punir comme du dressage. Accompagner un enfant c'est le contenir sans l'humilier. Ce qui me navre dans cette "manière de donner à garder", c'est le peu de souci d'apprendre à l'adulte à quel point l'intelligence des tout-petits est énorme. Quand on voit au quotidien l'intelligence des enfants et ce que devient l'adulte moyen, on est navré. On se dit : « *mais, qu'est ce qui se passé ?* ». A quel moment, où est-ce qu'on a fauté ? En général, on a fauté très tôt. Si on était des industriels, nous serions tous virés de nos postes. Nous mettons beaucoup d'argent, en France, dans ce domaine, mais le résultat : on voit beaucoup d'adolescents malheureux, des adultes qui ne savent pas quoi faire de leur vie, beaucoup d'alcoolisme et de toxicomanie.

Il faut se poser des questions, mais qu'est-ce qu'on fabrique ? Donc, sensibiliser les personnels au fait que l'enfant comprend tout. Le débat « *faut-il parler à un bébé ?* » est un débat ridicule. Maintenant, nous savons que, dès leur naissance, les bébés font un travail très actif d'analyse du langage et, dans le même temps, nous ne savons pas quand, précisément, un enfant a vraiment

compris les structures de phrases. Ce qui est sûr : quand un enfant se met à parler, il y a très longtemps qu'il comprend ce qu'on lui dit. Parfois des décalages peuvent être surprenants. J'ai le souvenir d'une petite fille dont sa première phrase a été : « *Je ne sais pas pourquoi Isabelle, mais j'ai l'impression qu'à la fin du déjeuner tu vas me donner un bonbon* ». Imaginez ! Cela veut dire qu'elle en tricotait dans sa tête depuis un certain temps.

Donc, les enfants comprennent, et beaucoup plus tôt qu'on ne le croit. Comme un enfant comprend bien avant de parler, la seule certitude de ne pas être pris pour un crétin, parce qu'on s'adresse à lui comme à un crétin, c'est de lui parler comme à un adulte intelligent. Je vous assure que cela produit des effets absolument surprenants. Apprendre cela à une personne qui s'occupe d'un enfant, c'est déjà beaucoup. Apprendre à un adulte quand un enfant a besoin d'essayer de manifester son autorité, de le contenir sans se mettre en miroir comme un enfant frustré et fâché parce qu'on s'oppose à lui. Finalement, ce n'est pas grand-chose. C'est beaucoup un art de vivre. Je ne sais pas si je vous ai répondu ?

Poli LAURENT : Merci à vous tous d'avoir témoigné de vos expériences. J'invite maintenant les participants à la deuxième table ronde, consacrée à la protection de l'enfance et à l'égalité d'accès.

Table ronde B

Favoriser un environnement protecteur : protection de l'enfance et égalité d'accès Synthèse des débats

Introduction de Fabienne QUIRIAU, Présidente de la commission Enfance en France et administrateur de l'UNICEF France



« L'UNICEF France organise, au sein de la Commission Enfance en France, un espace de veille et de réflexion pour déterminer les aires de non-application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France et les éléments d'une prise de position possible concernant la promotion des droits de l'enfant, en y associant les acteurs du champ concerné »

L'UNICEF France conduit depuis de nombreuses années une politique active de plaidoyer en France, particulièrement dans le champ de la justice pénale, de la protection de l'enfance ou encore pour protéger les droits des enfants migrants. C'est la raison pour laquelle, l'UNICEF France organise au sein de la Commission Enfance en France, que je préside, un espace de veille et de réflexion pour déterminer les aires de non-application de la Convention relative aux droits de l'enfant en France et les éléments d'une prise de position possible concernant la promotion des droits de l'enfant, en y associant les acteurs du champ concerné.

Cette commission rassemble différents acteurs concernés par l'enfance : des experts, des associations, des parlementaires et des administrateurs de l'UNICEF. Son rôle est de s'emparer de toutes les questions de l'enfance et plus particulièrement celles qui touchent à leurs droits. Nous sommes particulièrement vigilants sur tous les projets qui vont concerner les enfants et notamment les propositions de lois. Nous sommes donc attentifs et cela nous amène également à avoir des réflexions sur des sujets majeurs : la santé, l'école, la protection des enfants. Des sujets qui ne sont pas toujours faciles, comme la délinquance des mineurs sur laquelle nous travaillons beaucoup, la question des mineurs isolés étrangers, les enfants Roms, l'adoption. Tous ces sujets sensibles sont éminemment politiques et notre rôle, finalement, est d'assurer non seulement veille, mais de réagir auprès des pouvoirs publics, notamment l'Etat, quand nous avons des interrogations qui nous interpellent sur le respect des droits de l'enfant.

Je dois vous dire que ces dernières années, nous en avons eu quelques unes qui nous ont amené à réagir, quelque fois vivement, et à mener un véritable combat avec Jacques HINTZY devant les

parlementaires, devant les membres du gouvernement, devant toutes les institutions publiques en charge de ces questions. Tout à l'heure, Bertrand BAINVEL évoquait ce défenseur des enfants naissant en Russie. Ce qui est terrible, au moment de l'émergence de ce défenseur des enfants, nous-mêmes nous étions à essayer de convaincre l'ensemble des parlementaires, mais aussi tous les pouvoirs publics, à quel point il était important de préserver cette institution autonome. Parce que défendre et promouvoir les droits des enfants, cela nécessite une véritable connaissance, compétence et je dirai même un engagement et un militantisme qu'un défenseur des droits, aussi puissant soit-il, ne pourra pas forcément porter, comme cela a été porté en France, jusqu'à peu, puisque la défenseure des enfants en France, en tant qu'institution autonome, n'est plus.

Nous avons simplement réussi à préserver le défenseur des enfants, mais au sein de l'institution et il est évident que ses attributions aujourd'hui, que son pouvoir n'est certainement pas le même que celui qu'ont pu avoir Claire BRISSET, première défenseure des enfants, ou Dominique VERSINI.

Voilà le type de questions que nous traitons, nous en attendons d'autres et, dans l'avenir, elles ne manqueront pas.

Pol LAURENT : C'est en lien direct avec le Manifeste pour l'enfance de l'UNICEF et je vous invite à le signer juste à la sortie de la salle. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur un domaine d'actions privilégié de la commission Enfance en France ?

Fabienne QUIRIAU : Il y a, bien sûr, plusieurs questions qui sont pour nous essentielles, mais j'ai envie de vous parler d'une action qui va concerner la précarité des enfants, sujet abordé ce matin.

Bien sûr, pour les enfants, il vaut mieux naître et vivre en France par rapport à d'autres pays et l'UNICEF est bien placé pour en parler puisque son champ opérationnel se situe dans des pays où l'enfance connaît des conditions de vie particulièrement difficiles. Mais j'ai envie de vous dire qu'il y a des situations d'enfants dans notre pays qui sont vraiment intolérables. Deux millions d'enfants, sur 15 millions, qui vivent en-deçà de conditions de vie suffisantes. Comme le dit la Convention internationale des droits de l'enfant, il appartient aux Etats parties d'assurer à tous les enfants un niveau de vie suffisant pour que l'on puisse répondre justement à leurs besoins fondamentaux : besoins physiques, affectifs, intellectuels et sociaux. Nous imaginons les effets de la précarité des conditions de vie qui sont extrêmement difficiles pour certains et qui vivent souvent dans un dénuement certain. Les effets immédiats sur l'enfant avec toutes les conséquences que cela peut produire sur l'école, la santé, les relations sociales et tout ce sur quoi ces enfants n'ont pas accès.

Ce qui nous inquiète aussi, c'est l'impact de tout cela sur leur avenir. Tout cela nous inquiète grandement. Pas seulement parce que nous avons deux millions d'enfants dans cette situation, mais parce que non seulement leur nombre s'accroît, mais aussi que leurs conditions se dégradent. Pour ma part, cela fait plus de dix ans que je parle de ce sujet et au moment où j'étais moi-même auprès des gouvernants pour traiter de ces questions, tirer la sonnette d'alarme. Nous ne pouvons pas tolérer, dans un pays comme la France, que tant d'enfants vivent dans un tel dénuement, malgré le fait que les collectivités territoriales font énormément pour eux. On ne saura jamais assez le dire !

Mais nous savons que ces conditions résultent de facteurs qui dépassent largement la question de l'enfance : les questions de chômage, les questions liées au logement, les questions d'isolement des parents et des adultes qui sont auprès d'eux. On nous répond que le problème est ailleurs. Oui, il est ailleurs, mais l'enfance n'attend pas, l'enfance c'est maintenant. Il y a urgence et en attendant que le sort de leurs parents connaisse des jours meilleurs, nous proposons dans le cadre du Manifeste pour l'enfance, élaboré pour les élections présidentielles et les législatives 2012, que soit mis en place une sorte de droit à compensation pour ces enfants là.

Pol LAURENT : Fabienne QUIRIAU, vous parliez il y a quelques minutes d'une prise en considération de tous les enfants. Je vous propose d'écouter maintenant Laurence CLAISSE, élue de la Ville de Landivisiau, qui propose un parcours d'enseignement adapté aux enfants des gens du voyage.

♦ **Laurence CLAISSE, 1^{ère} Adjointe chargée de la Jeunesse de la Ville de Landivisiau (29) : un parcours d'enseignement, adapté aux enfants des gens du voyage**

Depuis 2002, la Ville de Landivisiau (9 400 habitants) et l'école primaire de Kervignounen se sont associés pour construire un parcours d'enseignement adapté aux enfants des gens du voyage. Objectif : que chaque enfant, de la maternelle au primaire, puisse aller à l'école et construire son avenir. Ainsi, chaque année, ce sont en moyenne entre 45 et 55 enfants qui bénéficient de ce dispositif. D'une année sur l'autre, près de 70% des enfants inscrits reviennent à la rentrée suivante.

Je profite de la présence de nombreuses personnes pour demander quelle solution trouver pour scolariser les enfants au collège. Pour beaucoup de parents, le collège c'est le diable à cause de la drogue, de l'alcool, etc. Ils décident pour leurs enfants, les cours par correspondance du CNED. Du coup, les enfants ne travaillent pas leurs cours.

Contact : David Szwertak, responsable du service enfance jeunesse de la ville de Landivisiau, 02.98.68.17.27 ou d.szwertak@ville-landivisiau.fr

♦ **Pierre MICHELINO, Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité routière de la Ville de Beauvais (60) et Me Isabelle FUHRER de l'association Entraide : une unité d'accueil des mineurs victimes de violences**

En collaboration avec le Tribunal de grande instance et l'association Entraide, la Ville de Beauvais a favorisé la création d'une unité d'accueil pour les enfants victimes de violences (AMIV) au centre hospitalier de Beauvais. Mise en place en janvier 2010, cette unité permet de recueillir la parole de l'enfant victime dans les meilleures conditions de prise en charge psychologique et médicale. Cet accueil se fait en un seul et même lieu sécurisant et adapté pour l'enfant, avec un personnel spécifiquement formé à ce type de prise en charge, tout en accélérant le traitement des procédures.

En 2012, nous avons mis en place deux autres dispositifs pour renforcer notre action de prévention en direction des enfants : l'intervention de la police municipale dans les écoles maternelles pour sensibiliser les tout-petits à la sécurité routière et la mise en place de chantiers éducatifs en lien avec les centres d'éducation fermés et les associations. Nous avons également renforcé les équipes de prévention spécialisée et les médiateurs de la ville qui interviennent

auprès des jeunes des quartiers sensibles. Enfin, nous avons inauguré un Conseil pour l'harmonie éducative et sociale qui propose un soutien global aux familles et aux enfants pour lutter contre l'absentéisme scolaire.

Contacts : Alexandre Papion, chef de projet, service prévention/sécurité de la ville de Beauvais, 03.44.79.42.47 ou apapion@beauvais.fr et Jocelyne Bain, directrice de l'association Entraide, 03.44.06.78.78 ou entraide0050@orange.fr

Poi LAURENT : Toutes vos actions illustrent un lien et un partenariat très forts tissés avec les associations. Isabelle FUHRER, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'association « Entraide » ?

Me Isabelle FUHRER : L'association Entraide est une association d'aide aux victimes et de médiation pénale, créée en 1989. Vous parlez de partenariat entre les associations et les collectivités. Celui-ci est essentiel puisque les associations sont souvent chargées de remplir des missions de service public et ne peuvent le faire sans subvention et aide financière des collectivités. Pour mener à bien ses activités, il est donc indispensable de mener un partenariat avec les personnes publiques, comme c'est le cas avec notre association Entraide.

L'unité d'accueil pour les enfants victimes de violences (AMIV) est une notion qui existe depuis plusieurs années et a pour point de départ la loi de 1998, dite loi Perben, qui organise les auditions filmées des enfants victimes qui doivent porter plainte en gendarmerie. Ces auditions filmées ont pour but d'éviter les auditions à répétition des enfants tout au long d'une procédure pénale. Cette idée a été développée au départ par l'association « La voix de l'enfant », porteuse du projet, qui souhaitait proposer aux enfants, aux services de police et de gendarmerie, un lieu spécifique pour réaliser ces auditions filmées, dans un cadre rassurant pour l'enfant.

A Beauvais, cette unité est située au sein du centre hospitalier où une personne a été recrutée pour réceptionner les demandes des services de police ou de gendarmerie et organiser, dans le même temps, les différentes interventions médicales nécessaires qui seront faites lorsque l'enfant sera pris en charge au moment de son audition. Lorsque l'enfant arrive à l'AMIV, le plus souvent accompagné de ses parents, la personne de l'association accompagne également l'enfant durant toute la journée pour lui expliquer ce qui se passe et le rassurer.

Pour l'année 2010, nous avons eu 90 auditions, et en 2011, 140.

Concernant le financement, l'association « La voix de l'enfant » participe financièrement à la mise en place du local et du matériel vidéo. Cette aide est complétée par les services préfectoraux, le Conseil général de l'Oise, la Ville de Beauvais et la Communauté d'agglomération du Beauvaisis.

♦ **Monique DELESSARD, 1^{ère} Vice-présidente chargée de l'enfance et de la petite enfance au Conseil général de la Seine-et-Marne (77) : une réponse adaptée aux adolescents fragilisés.**

Le Conseil général de Seine-et-Marne a constitué un réseau départemental de partenaires sortant des schémas classiques de prise en charge des adolescents fragilisés ou en situation d'urgence. Destiné à co-construire des solutions adaptées, ce réseau s'adresse aux mineurs dont la situation est considérée comme « inextricable ou sans solution ». Déscolarisation, problèmes comportementaux, mise en danger du jeune pour lui-même ou les autres, violence, errance,

problème de santé mentale... De 10 à 18 ans, garçons et filles confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance peuvent être concernés.

Contacts : Michel COLIN, chef du service des établissements de l'ASE, michel.colin@cg77.fr ou Michèle MICHOUX, michele.michoux@cg77.fr

Pol LAURENT : En tant que Conseil général, quel est le principal problème rencontré au quotidien ?

Monique DELESSARD : Le principal problème est celui du manque de places et les situations d'urgence où il faut très rapidement trouver la meilleure solution adaptée au placement de l'enfant (en famille d'accueil ou en foyer).

Pol LAURENT : Je vous remercie. Je vous propose maintenant de terminer avec la thématique de l'accès et plus particulièrement l'accès de tous les enfants en situation de handicap à des services de base.

♦ **Catherine JONCQUEZ, Adjointe au maire de Marcq-en-Baroeul (59) chargée de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse : un réseau pour favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures petite enfance**

Marcq-en-Baroeul (40 000 habitants) fait partie, avec sept autres villes du département du Nord, du Réseau Intercommunal Interinstitutionnel Enfance Handicap (RIIEH). Ce réseau a pour objectif de favoriser l'accueil des enfants de moins de 4 ans en situation de handicap (psychique, moteur, sensoriel, mental) dans les équipements petite enfance et de proposer des formations spécifiques au personnel de ces structures. La volonté de la ville est de développer le vivre ensemble dès le plus jeune âge en amenant un regard bienveillant sur le handicap et, ainsi, de favoriser l'accès dans les écoles et les structures de loisirs pour les enfants de plus de 4 ans.

Contact : Laurence VEDRENNE, directrice des services à la famille de la ville de Marcq-en-Baroeul, 03.20.45.46.20 ou laurence.vedrenne@marcq-en-baroeul.fr

Pol LAURENT : Je vous remercie beaucoup. Je vais maintenant demander à Catherine DOLTO son sentiment sur les échanges de cette matinée.

Catherine DOLTO : Avant cela, je voudrais poser une question : que fait exactement la police municipale quand elle intervient dans les écoles maternelles ?

Pierre MICHELINO : La police municipale fait de l'éducation routière dans les écoles élémentaires et apprend aux enfants à se déplacer en toute sécurité dans la ville (chemin école-domicile).

Catherine DOLTO : Je vois que je n'étais pas la seule à me poser la question.

Mon sentiment global est que je suis très contente par tout ce que j'entends. Quand j'ai répondu tout à l'heure, j'ai oublié de vous dire une chose importante en formation, c'est d'apprendre au personnel, quel qu'il soit, combien il est important d'échanger avec l'enfant. J'ai vu récemment un enfant qui avait des crises d'angoisse épouvantables dues au fait que la personne, qui s'occupait de lui en crèche, était en dépression sévère et rien ne lui avait été dit. Lorsqu'on lui a expliqué, les

cauchemars et les angoisses ont disparu. Il faut dire à quel point, pour un enfant, les personnes qui s'occupent de lui sont tout de suite investies affectivement, en négatif ou en positif.

Je n'ai rien de plus à dire si ce n'est que je suis, à la fois, très heureuse de voir tout ce qui se passe et très étreinte par ce que vous avez dit sur les milieux de très grande pauvreté. Je pense que nous avons là une grande responsabilité parce que, non seulement c'est insupportable de voir des enfants dans cette situation, mais c'est très angoissant de voir quels adultes ils vont devenir, c'est-à-dire incapables de s'intégrer, de mener une vie autonome et d'avoir le sentiment qu'ils ont quelque chose à donner à la société. Actuellement, dans beaucoup d'organisations on s'occupe beaucoup plus de savoir « *mais que vont-ils recevoir ?* », « *Ils ne sont bons qu'à recevoir* ». Non, aider les gens, c'est leur permettre de pouvoir donner.

♦ Echanges avec la salle

L'accueil des enfants en situation de handicap



Aline VIDALIE, responsable enfance-jeunesse sur la Ville de Cachan (94) : J'ai une question sur l'inclusion du handicap à Marcq-en-Baroeul.

Combien d'enfants en situation de handicap supplémentaires avez-vous pu accueillir par rapport à la situation antérieure, quel type de handicap et comment cela s'est passé avec les équipes qui les ont accueillis ?

Catherine JONCQUEZ : Je n'ai malheureusement qu'un chiffre. En 2005, sur le premier semestre et dans les sept villes, ont été accueillis 114 enfants. Avant que

le réseau n'existe, l'accueil se faisait, mais chaque ville avait sa particularité. Je pense que la richesse du réseau est que les personnels se rencontrent, échangent et peuvent être formés par des médecins en charge du handicap. L'enfant porteur de handicap vient avec sa famille, son entourage médical et son équipement. Nous n'avons pas eu besoin d'acquérir de matériel spécifique. Le plus important aujourd'hui est que cette formation qui était proposé aux directeurs des structures s'ouvre maintenant à tout le personnel.

* * *

Remise des titres Villes et Départements amis des enfants 2011

Pol LAURENT : Merci à vous tous pour ces initiatives.

La journée continue et avant de faire une pause, je vais demander à Jacques HINTZY, François LEONELLI et Elisabeth LAITHIER, représentante de l'AMF, de remettre « les Oscars » Ville amie des enfants aux nouvelles collectivités qui sont entrées dans le réseau au titre de l'année 2011.

Suivra ensuite l'annonce des résultats de la première manche du concours « Pour 200 grammes de liberté d'expression » pour fêter les dix ans du réseau, avec une surprise qui vous a été réservée pour le déjeuner.

Intervention d'Elisabeth LAITHIER, Présidente de la commission petite enfance à l'AMF et Adjointe au maire de la Ville de Nancy

Si vous le permettez, avant de remettre le premier trophée, je voulais simplement présenter les excuses de Jacques PELISSARD qui devait être là, mais il a été retenu par des obsèques. Bien entendu, il sera là cet après-midi, cher président, pour renouveler la signature du partenariat qui lie l'AMF à l'UNICEF et également pour clore cette journée et vous féliciter chaleureusement, vous et toute votre équipe, pour l'action que vous menez au quotidien inlassablement pour les enfants et la qualité du partenariat qui nous



lie, AMF et UNICEF, depuis dix années. Partenariat auquel nous sommes très attachés, à l'AMF et qui se concrétise de façon fabuleuse par la présence de 222 Villes au sein de ce réseau Ville amie des enfants et de l'arrivée de deux Départements amis des enfants.

Seize nouvelles villes et un département ont obtenu le titre « Ville ou Département ami(e) des enfants » en 2011. Ils se sont engagés aux côtés de l'Unicef France dans un partenariat fort pour promouvoir et appliquer de façon innovante la Convention internationale des droits de l'enfant et soutenir la solidarité internationale.

Pour obtenir le titre, ils ont rempli un dossier de participation exigeant puis ont signé la charte Ville amie des enfants.

Si toutes les villes se mobilisent pour les enfants et répondent au mieux à leurs obligations légales, elles savent aussi faire preuve d'imagination pour faire la différence et se distinguer.

Ce sont ces initiatives originales et ces actions menées de manière innovante qui, partagées avec l'ensemble du réseau, peuvent faire naître des idées nouvelles et faire évoluer les mentalités.

Nous souhaitons la bienvenue à :

Bailly-Romainvilliers (Seine-et-Marne, 77) – 5 690 habitants – 1 952 enfants : pour marquer son engagement avec l'UNICEF France et placer l'enfant au cœur de l'action municipale, **la ville a adopté le Programme d'actions « Ville amie des enfants »** par une délibération de son conseil municipal le 17 juin 2011. Parmi les mesures phares, on citera



l'introduction du bio dans les restaurants scolaires, la création de plusieurs cafés des parents au sein des crèches, la création d'un comité consultatif de la jeunesse (15-25 ans) avec des réalisations concrètes soutenues par la commune.



Cusset (Allier, 03) – 13 567 habitants – 2 800

enfants : Cusset est devenue Ville amie des enfants à l'initiative du **Conseil communal d'enfants**. Grâce à leur grande motivation, les jeunes ont travaillé à l'élaboration du dossier de participation de la ville avec les services municipaux. De nombreuses actions d'intérêt général sont ainsi initiées par le Conseil d'enfants ou les jeunes cussétois et sont soutenues par la

ville : création d'un café associatif pour les enfants, ouvertures de pistes cyclables, échanges intergénérationnels et animations auprès des personnes âgées...

La Charité-sur-Loire (Nièvre, 58) – 5 437 habitants –

750 enfants : La Charité a mis en place le **programme "Bien dans mon école"** qui permet aux enfants de bénéficier de structures rénovées. Le Centre social les implique dans les projets visant à améliorer leur qualité de vie à l'instar des propositions faites par le Conseil municipal Jeunes. Tous les professionnels des services enfance et jeunesse sont formés à la bien traitance des enfants ainsi qu'à la prévention de maltraitance familiale.

Enfin, la Ville a créé un pôle « accès au droit pour tous » qui accompagne 250 familles par an autour des questions de droit de la famille.



Laxou (Meurthe et Moselle, 54) – 15 265

habitants – 2 608 enfants : depuis 1995, la municipalité de Laxou a mis en place un dispositif unique en France : **l'aménagement du temps de l'enfant (ATE)** dans les écoles primaires. Une nouvelle façon de concilier temps scolaire, temps social et temps familial en proposant dès 15h des activités culturelles et sportives à tous les enfants scolarisés du primaire.

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire, 43) – 20 048 habitants

– 2 945 enfants : parmi les mesures innovantes pour le quotidien des enfants à l'école, la ville du Puy-en-Velay a lancé l'usage de **tablettes numériques en**

38

**unissons-nous
pour les enfants**



primaire pour une initiation à l'outil informatique. La Ville a également soutenu financièrement des projets de jeunes scouts partis en Inde pour aller à la rencontre d'enfants vivant dans un bidonville (Indoore).



enfants différents.

Marmande (Lot et Garonne, 47) – 17 880 habitants – 3 348 enfants

: Marmande a développé des initiatives originales pour promouvoir une meilleure connaissance de la Convention internationale des droits de l'enfant auprès des enfants, des familles et des professionnels. Une campagne d'affichage sur le thème « Tu peux compter sur tes 10 droits » a été menée dans tous les lieux d'accueil de la petite enfance, les écoles, les centres de loisirs,... Une fiche d'information « **En savoir plus sur ma ville à travers les droits de l'enfant** » renseigne également sur les différents services municipaux.

Marcq-en-Baroeul (Nord, 59) - 39 726 habitants

– 7 170 enfants : La Ville a développé une politique particulièrement volontariste en direction **des enfants porteurs de handicap** (psychique, moteur, sensoriel et mental), et ce, dès l'âge de la petite enfance. Ils sont en effet accueillis dans tous les services scolaires, périscolaires, garderies, crèches, accueils de loisirs et restauration de la ville. Les personnels municipaux sont spécifiquement formés pour accueillir dans les meilleures conditions ces



Morteau (Doubs, 25) - 6 742 habitants – 1 492 enfants

: parmi les mesures permettant d'offrir un environnement plus attentif aux besoins et aux problèmes des enfants, la Ville de Morteau a mis en place un réseau local de partenaires pour **répondre aux situations de violence conjugale** dont l'enfant peut être témoin. Le dispositif s'adresse à toute la famille : victime, auteur, et enfant témoin. Pour ne pas laisser pour compte de nombreux adolescents, la Ville a également recruté un éducateur spécialisé avec

pour conduire des actions éducatives de rue en direction des jeunes n'ayant pas accès aux services sociaux ou aux loisirs classiques. Ils ont pour mission de les participer à la vie citoyenne.

Panazol (Haute-Vienne, 87) – 10 354 habitants – 2 300 enfants : par une politique globale en faveur



du handicap, la Ville de Panazol affirme son engagement pour l'égalité d'accès de tous les enfants aux services municipaux. Des **critères d'accueil prioritaires** ont été institués au sein des structures de la petite enfance et de l'accueil de loisirs pour faciliter l'intégration en milieu ordinaire des enfants porteur de différences et venir en aide aux familles. Tous les personnels d'animation et accueillant des enfants en situation de handicap sont spécifiquement formés et sensibilisés à ces situations.



Périgueux (Dordogne, 24) – 30 000 habitants – 4 456 enfants : pour faire vivre le partenariat avec l'UNICEF, la Ville de Périgueux a eu l'idée **d'associer le Comité départemental de Dordogne au comité de pilotage et de suivi du Projet éducatif local (PEL)**. Autre originalité, le PEL fait référence aux valeurs et à l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant pour une meilleure application de ses droits au niveau local.

Poissy (Yvelines, 78) – 37 466 habitants – 7 664 enfants : pour impliquer les enfants et les jeunes dans la solidarité internationale, tous les **équipements publics pisciacaïs contribuent à construire des actions de solidarité internationale**. Ainsi, les enfants sont entraînés dans une spirale solidaire au sein des structures qu'ils fréquentent : les accueils de loisirs maternels ont bâti des projets en direction de l'Asie et du Cambodge, tous les accueils de loisirs élémentaires se sont tournés vers l'Afrique et le Mali, le Conseil municipal des enfants a concentré son action vers le Burkina Faso et la Maison de l'enfance a, quant à elle, développé un programme en direction de mamans du Brésil.



Roanne (Loire, 42) – 37 343 habitants – 9 266 enfants : Roanne **consulte régulièrement le Conseil municipal d'enfants** sur des projets de la Ville et l'associe aux réflexions des services municipaux, comme les aménagements des rues piétonnes, d'un parc de verdure en plein cœur de la ville ou la rédaction d'une charte du bien vivre ensemble. Le Conseil dispose d'un budget de 5 000€

pour réaliser ses propres projets sur les thèmes de l'environnement, de la solidarité et de la vie dans la cité.

Soisy-sous-Montmorency (Val d'Oise, 95) – 17 000 habitants – 4 420 enfants : une autre façon d'impliquer les enfants et les jeunes sur les sujets qui les concernent est



de les **associer au comité de rédaction du Projet éducatif local**. C'est ce qu'a proposé la Ville de Soisy-sous-Montmorency aux jeunes du Conseil municipal et à un groupe d'adolescents des différents quartiers de la ville. A travers la rédaction d'articles dans le journal du Conseil municipal junior et sur la page web consacrée au PEL, les jeunes ont pu s'approprier certaines actions du PEL et se faire les porte-paroles à destination de leurs pairs.



Valence (Drôme, 26) – 67 000 habitants – 15 694 enfants : Valence a créé un Point Relais Oxygène qui offre un véritable service de santé préventive en direction des jeunes en situation de mal-être et de conduites à risques et apporte un soutien et des solutions aux parents. La structure est totalement gratuite et constitue également un lieu ressources pour les professionnels œuvrant auprès des adolescents en situation de vulnérabilité. Enfin, dans un tout autre domaine, la Ville a inséré une **clause sociale dans la passation de ses marchés de**

fournitures scolaires contre le travail des enfants dans les entreprises fabricantes (article 32 de la CIDE).

Vitry-sur-Seine (Val de Marne, 94) – 85 000 habitants – 21 575 enfants : en créant un Point Accueil Ecoute Jeunesse, la Ville de Vitry-sur-Seine propose **un lieu de rencontre, d'écoute et de soutien pour les jeunes** âgés de 12 à 25 ans. Hors des circuits de soins, de l'insertion ou de l'institution scolaire, les jeunes peuvent y trouver du réconfort et des conseils auprès d'une équipe pluridisciplinaire. Il se veut également un lieu ressource et de sensibilisation sur les conduites à risques.



Wattignies (Nord, 59) – 13 665 habitants – 3 591 enfants : la Ville a développé ce qu'elle appelle des projets « Eco-écoles » dans les établissements scolaires élémentaires favorisant la **participation active des enfants dans le domaine du développement durable**. Les enfants ont ainsi été des acteurs de premier plan pour mener des actions de sensibilisation auprès de leurs pairs sur le tri des déchets, la gestion de l'eau, le respect de l'environnement et l'alimentation.

Le Conseil général du Doubs (25) – 520 133 habitants – 131 655 enfants :

acteur incontournable en termes de prévention et de protection de l'enfance, le Doubs s'est engagé dans son programme « Doubs 2017 », à mettre en œuvre des actions concrètes dans une dynamique d'innovation en direction des enfants et des jeunes doubiens : un **Conseil général des Jeunes** facilitant leur implication dans la vie de leur département et leur éducation à la solidarité internationale, le dispositif « **Tandems solidaires** » sensibilisant les 11-15 ans aux grands déséquilibres mondiaux et aux mécanismes du sous-développement, le dépistage précoce des troubles de la vue à 3 ans ou les ateliers de prévention de l'obésité dans les collèges. A noter également, 17 **Contrats territoriaux Jeunesse** pour développer des actions de proximité et proposer des animations jeunesse en milieu rural pour les 10-16 ans.



Intervention de Claude JEANNEROT, président du Conseil général du Doubs

Madame DOLTO, je vous ai entendu dire tout à l'heure que donner, ce n'est pas seulement accorder des choses à quelqu'un, c'est lui permettre ensuite de donner. Et nous, nous pensons qu'une politique de solidarité a pour première vocation de permettre de donner de l'autonomie et de la liberté.

Comment, dans ces conditions, ne pas mettre l'enfant au cœur de nos politiques de solidarité ? La solidarité, c'est la raison d'être du Département, c'est la raison d'être du Conseil général. C'est la raison pour laquelle, chez nous, dans le Doubs, et Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président de l'UNICEF France qui nous ont fait l'honneur de leur visite la semaine dernière à Besançon, ont pu vérifier que c'était une réalité en mouvement. Mais nous sommes conscients aussi de l'immensité de la tâche qui est devant nous. C'est pourquoi, le titre que nous recevons aujourd'hui, nous l'accueillons avec beaucoup d'honneur, mais avec un sentiment de la responsabilité. Merci à l'UNICEF.

* * *

Résultats de la première manche du concours « 200g de liberté d'expression »

Intervention de Julie ZERLAUTH-DISIC, responsable des relations avec les collectivités territoriales à l'UNICEF France

Nous avons voulu associer les enfants des VAE à l'anniversaire des Villes amies des enfants. Nous leur avons donc proposé un concours de gâteaux d'anniversaire dans lesquels nous avons, malicieusement remplacé les ingrédients par des droits de l'enfant.

22 Villes amies des enfants, 28 structures municipales et 303 pâtisseries en herbe ont participé à la première manche du concours, puisqu'une seconde manche a lieu jusqu'au 30 avril.

Le jury s'est réuni le 7 mars dernier³ et a eu beaucoup de difficultés à départager les cinq premiers sélectionnés, en raison de la qualité des réalisations, de l'originalité des recettes et de l'implication des enfants. Cinq gâteaux ont remporté la première manche. Leurs recettes seront reproduites par Christophe FELDER, notre chef pâtissier partenaire, pour figurer dans un livre de recettes.

Un grand bravo à tous ceux qui se sont mobilisés et ont dignement fêté les 10 ans du réseau Ville amie des enfants. Rendez-vous début mai pour les résultats de la seconde manche !



³ Le jury de la deuxième manche s'est réuni le 11 mai 2012. Voir les résultats définitifs du concours en page 61

Agir ensemble avec les enfants

Jacqueline COSTA-LASCOUX, juriste, psycho-sociologue et directrice de recherche au CNRS

De quoi un jeune a-t-il besoin pour se sentir entendu et concerné ?



« On pourrait dire que le degré d'avancement de la démocratie se mesure précisément à la condition qui est faite aux jeunes, aux enfants(...) en tant qu'acteurs. Et c'est bien le sujet de cet après-midi »

Merci à l'UNICEF, merci Monsieur le Président, d'avoir posé la question « De quoi les jeunes ont-ils besoin pour se sentir entendus ? » Entendus et impliqués dans la vie de la Cité. Je tenterai de répondre sans trop développer cette introduction, pour que les autres intervenants puissent témoigner de leurs actions.

Ce dont un jeune a besoin, en premier lieu, c'est de reconnaissance. La reconnaissance au sens où l'entend le philosophe allemand Axel HONNETH, c'est-à-dire une relation de réciprocité qui fait exister chacun dans le regard de l'autre et dans la place qui lui est attribuée et reconnue. Le regard des adultes sur les jeunes est trop souvent un regard surplombant, soit trop protecteur soit donneur de leçon. Dans les deux cas, le risque est d'installer une relation asymétrique, qui fait douter le « mineur » de sa capacité à s'exprimer et qui ne favorise pas son autonomie.

On pourrait dire que le degré d'avancement de la démocratie se mesure précisément à la condition qui est faite aux jeunes, aux enfants, aux étrangers aussi, aux personnes en situation de vulnérabilité, en tant qu'acteurs. Et c'est bien le sujet de cet après-midi.

Le terme « enfant » signifie, faut-il le rappeler, celui qui n'a pas la parole. Pendant des siècles, l'enfant est celui qui était privé d'expression singulière dans l'espace familial, soumis à la puissance paternelle, et dans l'espace public, où on lui déniait toute forme de droit. Avec les progrès de la démocratie et l'émergence des droits de l'enfant, la parole des jeunes a été entendue : ils sont entrés sur l'Agora et ont commencé à être écoutés. On s'est alors aperçu qu'ils avaient beaucoup de choses à dire et qu'ils étaient en mesure de formuler des propositions, contrairement aux craintes que l'on avait, notamment à l'égard des jeunes les moins favorisés. On a découvert leur qualité d'expression, leur façon d'aller à l'essentiel pour tout ce qui les touche directement. Les adultes ont peut-être oublié cette franchise, parce qu'ils se cachent souvent derrière les mots.

La réflexion sur la place des jeunes en tant qu'acteurs dans la société, tourne court lorsqu'elle est centrée sur leur faculté de choix et de décision, jugée insuffisante faute d'expérience. On entend

des élus, des enseignants, des parents douter : « *mais est-ce qu'ils vont savoir ?* ». En vérité, la preuve est faite : ils savent. Certes, pas les mêmes choses que les adultes, mais d'autres aussi utiles à la collectivité. Sans céder à un « politiquement correct » selon lequel tout le monde aurait les mêmes compétences, on doit reconnaître la pertinence et l'acuité de l'observation des jeunes sur notre société. Ils ont un savoir parce qu'ils bénéficient d'une scolarité plus longue que celle de leurs aînés et parce qu'ils maîtrisent les nouvelles technologies qui leur ouvrent le monde. Ils connaissent bien leur ville. Ils repèrent des besoins à leur mesure et ils savent proposer des actions pour améliorer la démocratie dans la commune.

Certains remarquent que le droit des jeunes à être entendus est une question qui intéresse essentiellement les sociétés développées, économiquement et socialement privilégiées. Cela est faux. Dans des pays du Sud, il existe des « villes amies des enfants » et des formes de démocratie directe, parfois très innovantes, qui incluent les jeunes. Les pays européens ont une certaine tendance, parfois avec arrogance, à proclamer haut et fort les droits de l'Homme et à mettre en avant les droits de l'enfant. En fait, soyons modestes, la reconnaissance de la place des jeunes dans la Cité est une histoire relativement récente. Non seulement le « sentiments de l'enfance », dont parlait Philippe Ariès, a été tardif, mais les droits de l'enfant ont commencé à être élaborés à partir de la Seconde Guerre mondiale. C'est à la Libération que des politiques de jeunesse ont été mises en oeuvre. Après le « *plus jamais le nazisme* », « *plus jamais le totalitarisme* », il a fallu plusieurs décennies pour arriver à la Convention internationale des droits de l'enfant. Combien de tergiversations, par exemple, avant de voter l'abaissement de l'âge de la majorité : 18 ans pour obtenir la citoyenneté pleine et entière. Quand j'ai fait mes études, on était majeur à 21 ans !

Les progrès du droit sont indéniables. L'application est beaucoup moins exemplaire. La France a été à la pointe des politiques de la jeunesse et on venait de loin entendre les Français parler de pédagogie « nouvelle ». Pourtant, je ne crois pas que nous soyons le pays le plus démocratique, actuellement, par exemple dans le respect des droits de l'enfant, dans la mise en oeuvre de la loi sur la protection de l'enfance, dans le fonctionnement du système scolaire.

Alors, qu'en est-il dans la vie de la Cité ? Il y a des expériences particulièrement réussies, mais pas dans toutes les villes, pas dans toutes les régions. La place des jeunes dans la Cité est très inégalement répartie. Pourtant, la volonté d'éduquer le futur citoyen est, en France, une idée qui remonte à plus d'un siècle, à Jules FERRY, dès les lois sur l'Ecole publique de 1882. Dans sa fameuse Lettre aux instituteurs, Jules Ferry considérait l'instruction civique comme une mission fondamentale de l'éducation. Dans la création de l'Ecole publique, il se référait à Condorcet et à la Déclaration de 1789.

On oublie trop souvent les enseignements de l'histoire. Les Républicains voulaient édifier la citoyenneté, promouvoir des valeurs liées à la démocratie représentative, moraliser la vie publique et construire un vivre ensemble plus solidaire, plus fraternel. Ainsi, ont-ils vanté une vertu républicaine si méconnue de nos jours : l'amitié. Aujourd'hui, l'amitié semble réservée aux relations privées alors que les philosophes grecs, inventeurs de la démocratie, inscrivaient au fronton des grands édifices publics le terme « *Philia* ». L'historien Jean-Pierre VERNANT a montré combien la qualité du lien social est liée à la démocratie, fondée sur la confiance. « *Pour qu'il y ait Cité, il faut que ses membres soient unis entre eux*, remarquait Jean-Pierre Vernant, *par les liens de la philia, d'une amitié qui les rend, semblables et égaux* ».

Or, comment penser la qualité du lien social si on en exclue les jeunes, ceux qui seront les citoyens de demain ? Le principe de l'égalité des personnes et l'idée d'une continuité entre les générations étaient présents dès l'institution de l'état civil en 1792. Nous avons été le premier pays, il y a deux siècles, à instaurer un état civil laïque avec un registre des citoyens, tenu par un élu, le maire, représentant les habitants de sa commune - le beau mot de commune- . Sur le « grand livre des citoyens », toute personne est inscrite de la naissance à la mort : « *quel que soit son rang, son origine, son sexe ou sa religion* ». Cette philosophie du sujet de droit/citoyen n'allait pas, cependant, jusqu'à inclure les femmes dans l'exercice de la citoyenneté, parce qu'elles ne possédaient pas, à l'époque, la capacité juridique pleine et entière. Toutefois, le principe était posé d'une émancipation à venir et, notamment, d'une émancipation par l'éducation. Avoir une place dans les instances démocratiques supposait les moyens d'y accéder : l'indépendance du « bon père de famille, propriétaire, » semblait une garantie de l'exercice des libertés fondamentales.

Pourquoi ? Parce que la question n'était pas seulement d'avoir une place dans la société, mais de réunir les conditions nécessaires à l'engagement civique. Si on pose, aujourd'hui, la question de l'enfant acteur de la citoyenneté, on pose la question de la qualité de son engagement. Il ne s'agit pas seulement de faire semblant d'organiser des consultations en direction des jeunes, pour ensuite ne pas tenir compte de leurs avis. Beaucoup d'adolescents sont actuellement méfiants à l'égard de la classe politique, à l'égard des institutions, y compris de l'institution scolaire, parce que, je cite un lycéen parisien : « *On nous a fait le coup de nous dire, vous avez la parole, et qu'est-ce que cela a changé ? Rien* ». Les jeunes sont particulièrement attentifs aux promesses non tenues à leur égard.

Pourtant, dès les années 70, des enquêtes ont montré que les adultes comme les enfants avaient un réel désir de formation et d'éducation à la citoyenneté. C'est Madeleine GRAWITZ qui, en 1974, a mené une recherche dont les résultats étaient éclairants : les élèves et les enseignants plaçaient au premier rang de leurs préoccupations, l'éducation à la citoyenneté, notamment 94 % des élèves. Qu'avons-nous fait depuis ? Nous avons eu d'excellents ministres, qui ont souligné l'importance de l'éducation civique, et cela, dès la loi Haby créant le collège unique en 1975. Les programmes ont été régulièrement revus, l'éducation civique, juridique et sociale a été instituée au lycée et, plus récemment, le socle des fondamentaux a prévu un enseignement « humaniste ». La loi d'orientation de 2005 parle de l'éducation à la citoyenneté dans les termes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Mais la réalité est, parfois, loin des textes juridiques.

Les enquêtes comparatives européennes font apparaître des expériences remarquables d'implication des jeunes dans la vie citoyenne. Toutefois, cette participation, liée à une éducation à la citoyenneté démocratique, tant vantée par le Conseil de l'Europe, reste souvent marginale et ses enjeux sont minimisés. Il n'y a pas très longtemps, des sénateurs américains en visite en France ont trouvé nos programmes d'éducation civique « denses et inventifs » ! Or, qu'en est-il dans les faits ? Les enquêtes de la Direction de la programmation et de la performance au Ministère de l'Education nationale montrent la grande disparité d'application selon les établissements scolaires. En vérité, ce sont dans les villes où les élus favorisent la place des jeunes dans des conseils communaux, par exemple, ou à travers les initiatives citoyennes qu'ils mettent en oeuvre avec l'école et les associations d'éducation populaire, que se concrétise l'apprentissage de la citoyenneté.

C'est pourquoi il nous faut saluer l'UNICEF d'avoir organisé cette séquence sur la participation des jeunes à la vie de la Cité. Le renouveau de la démocratie dépend de telles expériences, diverses et originales, qui seront relatées cet après-midi.

Pour ne pas en rester aux pétitions de principe et aux discours, j'aimerais insister sur quatre axes de réflexion qui permettront de préciser comment agir ensemble, comment être acteurs ensemble, jeunes et adultes, avec l'envie partagée de s'engager pour construire une société plus hospitalière et respectueuse des libertés de chacun.

1. Le premier point, préalable aux trois autres, c'est la lucidité nécessaire qui devrait permettre aux adultes de sortir de leur ambivalence à l'égard des jeunes. Je m'explique : Au-delà des proclamations sur leur autonomie, il est temps d'abandonner l'hypocrisie qui consiste à les surprotéger, à les éduquer comme des enfants-rois devenant des enfants-tyrans, à contribuer à les inféoder à la société de consommation, à accepter l'emprise des marques commerciales, alors que la crise économique accentue la dépendance des jeunes à l'égard de leurs parents jusqu'à un âge avancé. L'âge moyen de sortie du domicile parental, en France, est de 26 ans, 32 ans, en Espagne et 34 ans en Italie ! Ce sont les moins de 25 ans, qui connaissent les emplois précaires, qui se heurtent à des difficultés de logement les privant de mobilité, qui vivent la précarité... des jeunes qui s'abstiennent aux élections ou exercent leur droit de suffrage en votant aux extrêmes. De quelle autonomie parlons-nous ? Celle d'avoir été, dans leur enfance et leur adolescence, les principaux prescripteurs d'achats de biens ? La présidente américaine de l'association internationale de la confection pour enfants déclarait sans sourciller : *« A partir de l'âge de 4 ans, il n'est plus nécessaire de s'intéresser aux adultes. On peut s'intéresser directement aux enfants, parce que ce sont eux qui font vendre »*. Dans nos sociétés vieillissantes, les discours sont terriblement ambivalents et nos postures éducatives sont souvent incohérentes. Dès lors, si on changeait de regard et d'attitude à l'égard des jeunes, peut-être ceux-ci accéderaient-ils plus sûrement à l'autonomie ? Je rentre du Québec et j'étais il y a peu de temps en Suède : les adultes y font confiance aux jeunes ; ils sont beaucoup moins condescendants et leurs enfants y sont manifestement plus libres de leur expression et de leurs engagements.

2. Le deuxième point, aussi fondamental, est la nécessité de transmettre aux jeunes des outils qui leur permettent de concrétiser les idées en actes. Comment faire en sorte que les jeunes se saisissent de tous les supports de la pensée et de l'action ? J'ai trouvé particulièrement intéressant dans le dossier qui a été remis aux participants de cette Journée, la place donnée aux nouvelles technologies, à la cartographie intelligente qui donne à voir « sa ville » telle qu'on la vit. De même, l'apprentissage du débat argumenté au sein de différentes instances locales apparaît un excellent moyen d'expérimenter la liberté d'expression. Tout cela s'apprend, en effet, et pas seulement dans les programmes d'éducation civique, mais sur le terrain en se confrontant aux contraintes de la vie collective.

Encourager les jeunes à prendre la parole, à se former à la discussion, c'est ce que nous tentons de faire, actuellement, dans le cadre d'un projet Ile-de-France/Education nationale concernant dix huit lycées franciliens, sur le thème « Jeunes pour l'égalité ». Outre l'information et les débats sur le thème, le projet prévoit le recours au théâtre-forum, à des ateliers d'écriture, au graphisme, à la radio, afin que les jeunes s'approprient des outils pour s'exprimer et créer. Mais, globalement, les résultats des enquêtes internationales ne sont guère flatteurs sur les jeunes français, notamment sur leur capacité à parler en public et à prendre des initiatives. Les outils de la démocratie ne se forgent pas simplement dans le « *répondez, dit le maître* » !

Dans le même temps, la démocratie suppose l'enseignement des valeurs et de règles communes. Je suis frappée de constater l'ignorance des lycéens de ce que signifie le concept politique de laïcité, ce que signifient « *la démocratie représentative et la démocratie participative*. » Lorsque j'aborde les droits de l'enfant, leurs réponses renvoient à la notion de droits-créances entendus comme des prestations de l'Etat. Un adolescent remarquait en riant : « *les droits de l'enfant, c'est les allocations familiales pour mes parents* ». Comment avons-nous pu être aussi inaudibles dans l'explicitation des droits attachés aux valeurs fondatrices de la démocratie ?

Ne craignons pas de donner des outils à ceux qui nous succéderont, y compris en acceptant qu'ils servent à des remises en cause et à des critiques de ce qui a été fait avant eux. Le travail avec les jeunes n'est jamais facile. Ils bousculent les adultes, ils les interpellent, mais cela est dans la logique de l'évolution des sociétés. Il ne s'agit donc pas seulement de changer notre regard sur les jeunes, mais de partager avec eux des instruments et des méthodes qui permettent de travailler ensemble. Il s'agit aussi d'accepter qu'ils aillent plus loin que nous.

3. Le troisième point sera développé dans les interventions qui vont suivre : comment intégrer les jeunes dans les politiques locales ? Cela me semble fondamental. La première expérience de la politique, intervient souvent dans des actions de proximité. C'est par elles que se construit la représentation que les jeunes auront de la participation à la chose publique, de l'intérêt général et de l'importance du suffrage. Cela est d'autant plus essentiel que les images de la politique sont parfois biaisées par les médias et que les enjeux des élections sont fréquemment présentés comme dépendant du « look » des candidats. La connaissance des fonctions des élus, des missions des différentes instances et du rôle des associations est un apport irremplaçable à la participation des jeunes à la vie locale. Certains élus sont, certes, plus charismatiques que d'autres, mais ils incarnent tous la vie publique, ils la font vivre. Quant aux élus eux-mêmes, agir avec les jeunes, tenir compte de leur vision des choses et de leurs opinions, leur permet de faire de la politique autrement, plus attentive aux citoyens et plus innovante.

4. Le quatrième point permet de souligner l'importance d'une démarche de solidarité et notamment de solidarité internationale. Ce qui motive les jeunes, ce sont fréquemment des démarches en faveur de l'humanitaire ou du développement durable, notamment celles tournées vers l'international. Je suis heureuse de saluer ici les personnes qui parleront de ce qui se passe au delà de nos frontières. Plus on associe des jeunes à un travail avec des sociétés lointaines, à un « ailleurs », plus leur esprit de coopération se développe. Lorsque des lycéens dont les parents viennent des pays du Maghreb, sont interrogés sur leur intérêt pour « *ce qui se passe actuellement en Tunisie ou en Egypte?* », les réponses sont presque toujours positives « *Enfin on parle de nous autrement!* ». Il est triste, en l'occurrence, que le débat sur les conditions de la démocratie ne soit pas allé plus loin et que la solidarité internationale ne soit pas plus marquée de ce côté-ci de la Méditerranée.

L'idée de reconnaissance, prônée par Axel HONNETH, a beaucoup apporté à la démocratie, mais elle doit aussi s'accompagner d'un apprentissage de la liberté à travers l'expérience d'une éthique de la responsabilité, sur laquelle Paul Ricoeur a si souvent écrit. La reconnaissance réciproque qui conduit au respect d'autrui, la liberté qui favorise la pensée et l'imagination, conduisent aussi à s'interroger sur l'égalité, qui n'est pas la ressemblance mais un rapport à la loi, à la norme commune. Les jeunes qui s'engagent dans la vie de la Cité connaissent le sens du triptyque

républicain – Liberté, égalité, fraternité-. Cependant, au-delà des mots, ce qu'ils apprennent à travers la participation et l'implication dans la vie citoyenne, c'est le goût de la chose publique, la découverte de l'amitié et de la solidarité dans l'action. Et entre adultes et jeunes, il y a aussi des formes de fraternité.

* * *

Poi LAURENT : Merci à vous. Vous restez avec nous jusqu'à la fin de cette journée. On continue et la question que l'on se pose dès à présent « *Donner la parole aux jeunes et voyez ce qu'ils en font* ».

Diffusion du film de la Ville d'Aubagne sur la Journée de la mobilité : les enfants ont des choses à dire, écoutez de quoi ils sont capables...

* * *

Table ronde C

Donnez la parole à l'enfant et voyez ce qu'il en fait

Synthèse des débats



♦ Jean-Benoît MANHES, Représentant adjoint de l'UNICEF Maroc : l'encouragement de la participation des jeunes dans les Communes amies des enfants et des jeunes au Maroc

Les Communes amies des enfants et des jeunes (CAEJ) sont la déclinaison marocaine de l'initiative internationale Ville amie des enfants. Cinq communes pilotes, dont quatre rurales et une urbaine, ont été choisies pour tester l'approche. Ces cinq communes ont signé, le 20 novembre 2009, une Charte d'engagement pour l'obtention du titre, en présence de SAR la princesse Lalla Meryem, et ont déclaré vouloir conduire des actions visant à :

- Mobiliser les partenaires étatiques, la société civile et le secteur privé pour la mise en œuvre d'un Plan communal de développement prenant en compte les priorités pour les enfants et les jeunes ;
- Promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la vie de la commune ;
- Améliorer l'accès des enfants et des jeunes à l'éducation, aux services de santé, à la culture et aux loisirs.

L'Unicef Maroc est particulièrement impliqué dans la promotion et l'accompagnement de ces communes dans un processus de participation des jeunes.

Contact : Abdelhakim YESSOUF, spécialiste du développement local au bureau de l'Unicef Maroc, ayessouf@unicef.org

♦ **Sylvie DANO, Adjointe au maire déléguée à la petite enfance, la jeunesse et la vie scolaire de la Ville de Saint-Avé (56), accompagnée d'Owen NOBLET et d'Alexandre BOUDIN, deux enfants avéens : une carte géographique de la ville faite par les enfants**

Quelle est ma vision de Saint-Avé ? C'est la question qui a été posée à 200 jeunes avéens de 6 à 12 ans des écoles et des centres de loisirs et qui a abouti à la création d'une carte géographique subjective de la ville. Résultat : un nouveau plan de Saint-Avé, vu à travers les yeux des enfants est né, témoignant de leur perception de la ville et ouvrant le débat sur l'aménagement urbain. 1000 exemplaires de la carte ont été imprimés et présentés par les enfants à l'occasion de l'inauguration d'un nouvel accueil de loisirs et d'une conférence sur l'aménagement de la ville.

Contact : Laurent Scourzic, directeur du service enfance jeunesse de Saint-Avé, 02.97.60.70.10 ou laurent.scourzic@saint-ave.fr

Pol LAURENT : Quelles questions ont été posées aux enfants pour réaliser cette carte ?

Alexandre : On m'a demandé comment j'imaginai Saint-Avé, quels étaient mes endroits préférés.

Pol LAURENT : Quels sont les lieux de Saint-Avé que tu aimes ?

Alexandre : J'aime bien le skate park et le terrain de bosses pour faire du vélo.

Pol LAURENT : Owen, ces lieux que tu aimes aussi ne figuraient pas sur le plan de la ville ?

Owen : Si, mais les adultes ne se préoccupent pas de ça, parce que ce ne sont des lieux qu'ils préfèrent.

Pol LAURENT : C'était difficile de se repérer sur la carte, avant ?

Owen : Non, mais c'était une carte faite par les adultes.

Sylvie DANO : Les enfants ont réalisé la carte et notre volonté était de garder les textes et les visuels des enfants qui ont travaillé durant l'été dernier. Nous leur avons également demandé de présenter cette carte lors de l'inauguration d'un nouveau centre de loisirs.

Pol LAURENT : Les garçons, quel a été votre moment préféré quant il fallu réaliser cette carte subjective ?

Owen : Dessiner, surtout les BMX, les camions.

Jacqueline COSTA-LASCOUX : Est-ce qu'on vous a demandé s'il y avait des trajets que vous préféreriez pour aller au terrain de bosses, par exemple ? Avez-vous demandé un chemin piétonnier ?

Owen : On a demandé ça au CME, parce qu'il y a au moins deux conseillers municipaux juniors par classe.

♦ **Philippe DUCLOUX, Conseiller de Paris et conseiller délégué chargé de la vie scolaire et périscolaire à la mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris : vie et enjeux locaux d'un Conseil municipal d'enfants**

Créé en 1996, le Conseil municipal d'enfants du 11^{ème} arrondissement de Paris est un espace de réflexions, d'expressions et de propositions des enfants des classes de CM1 et CM2 de l'arrondissement, élus par leurs pairs. Les 86 élus juniors se réunissent trois fois par an en réunion plénières et une fois par mois en commission (Sports et Loisirs – Cultures et Communication – Environnement et Cadre de vie). Chaque année, les enfants choisissent une thématique de travail à partir de laquelle ils vont faire des propositions d'actions, formulées sous forme de vœux, aux élus du Conseil municipal adulte. La thématique choisie cette année est celle de « La ville ».

Contact : Benjamin DJIANE, Mairie du 11^{ème} arrondissement, 01.53.27.12.05 ou benjamin.djiane@paris.fr

Pol LAURENT : On voit sur le terrain, qu'il y a certains élus qui hésitent à créer ce genre de conseil. Qu'est-ce que vous auriez à leur dire, un conseil à donner, éventuellement ?

Philippe DUCLOUX : Je souhaiterais effectivement que d'autres arrondissements de Paris puissent s'engager dans cette démarche, comme c'est le cas pour les Conseils de Jeunes. Alors, peut-être que l'on peut envisager de faire un vœu au Conseil de Paris. Je verrai dans quelque temps si une opportunité, y compris avec l'UNICEF, se présente. Là où il y a plus de démocratie et de vie, chacun doit s'y rallier et c'est fédérateur.

♦ **Rémy NAPPEY, vice-président en charge de la citoyenneté, de la politique éducative, sportive et culturelle et Noël Gauthier, vice-président en charge de la culture et de la démocratie participative au Conseil général du Doubs (25) accompagnés de deux jeunes anciennes conseillères générales juniors : un conseil général des jeunes actif et citoyen**

Le Conseil général des jeunes du Doubs s'est donné pour objectif de favoriser, d'une part, l'expression et la démarche citoyenne des 12-15 ans en les associant à une réflexion critique sur la politique jeunesse du département et, d'autre part, une mise en œuvre de projets relatifs à des thèmes qui leur tiennent à cœur. Il est composé de 88 jeunes, issus des classes de 5^{ème} à la 3^{ème} des collèges publics et privés du Doubs et sont élus pour un mandat de 2 ans. Il dispose d'un budget annuel lui permettant d'assurer la réalisation de ses projets.

Contact : Pierre BOURLHONNE, animateur du Conseil général des jeunes du Doubs, 03.81.25.83.56 ou pierre.bourlhonne@doubs.fr

Pol LAURENT : Comment fonctionne ce Conseil général des Jeunes avec le Conseil général des adultes ?

Noël GAUTHIER : Les jeunes se réunissent en Commissions « de bassins » (bassin du Haut-Doubs, bassin de Besançon et bassin de Montbéliard) sur du temps libre (mercredi après-midi). Ils vont travailler sur des thématiques choisies collectivement et vont ensuite construire des projets. Ces projets vont ensuite être présentés et défendus par les jeunes conseillers devant une assemblée plénière (une fois par trimestre). Notre rôle n'est pas de faire à la place de l'éducateur, par contre nous sommes des terrains d'expérimentations absolument extraordinaires parce que nous allons permettre, hors l'école, de faire prendre conscience du vote aux électeurs futurs. Nous allons donc offrir à ces jeunes, la possibilité :

- 1) l'électeur ne fait pas n'importe quoi
- 2) j'ai envie de m'investir, j'ai des idées, je prends le risque de me présenter

Nous savons faire cela et nous aidons très modestement. Nous apportons les moyens financiers et logistiques, parce que, je le rappelle, ils sont en expérimentation et nous devons border les choses. Ils ne doivent pas échouer, ils doivent apprendre qu'on ne réussit pas, mais ils ne doivent pas échouer. Le plus important, ce sont ces deux jeunes filles qui ont pratiqué pendant un mandat de deux ans, le Conseil général des jeunes du Doubs.

PoI LAURENT : On va justement demander leurs réactions et leurs expériences. Romane, Clémence, cela fait quoi d'être élue ?

Romane DUVERNAY : Déjà, nous sommes élues au collège et nous avons une grande responsabilité. On nous donne la possibilité de nous exprimer, de créer et de construire un projet dont on choisit le thème. Personnellement, c'était un projet sur le tabac. Ces projets vont servir les collégiens du département, du coup on s'investit et on souhaite aboutir. Sur un point de vue enrichissant, on rencontre d'autres jeunes qui ont la même envie que nous, on rencontre des conseillers généraux. Sur la poursuite de cet engagement, deux ans après, je suis là pour vous en parler, on nous donne la possibilité de nous écouter à Paris. Je pense que quand on donne la parole à 14, 15, 16 ans, cela nous donne envie de continuer, adulte, et de nous engager.

PoI LAURENT : Clémence, de quoi as-tu eu besoin pendant ton mandat ? De quelle manière as-tu sollicité l'aide des adultes ?

Clémence ROSSIGNOL : Ce que j'ai trouvé très intéressant, c'est que nous a laissé une certaine liberté, mais pour ne pas dériver ou échouer, nous avons été très bien accompagnées, sans nous prendre de haut, en nous laissant des responsabilités et en nous laissant construire nos projets. C'était le point fort du conseil général junior.

PoI LAURENT : A la base, pourquoi vous-êtes vous présentées ? Il faut oser se confronter au vote de vos camarades. Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir ?

Clémence DUVERNAY : Au départ, c'était de la curiosité. Puis, pour aller plus loin que les délégués de classes, on se dit que peut-être on peut représenter le collège en entier, cela pourrait être bien pour faire entendre sa voix et faire des projets.

Romane DUVERNAY : Oui. Pour découvrir de nouvelles choses, de nouvelles personnes et puis pouvoir servir à quelque chose.

PoI LAURENT : Qu'est-ce que vous avez retenu de ces mandats ?

Clémence ROSSIGNOL : Je dirais que cela a été un tremplin dans notre vie citoyenne. Cela a été la première étape d'un engagement auprès des autres et d'un engagement de soi-même. Pour certains, cela a donné envie de continuer leur engagement sous une autre forme après la fin de leur mandat.

PoI LAURENT : Justement, vous avez poursuivi votre engagement de quelle manière ?

Clémence ROSSIGNOL : Jusqu'à l'année dernière, j'ai été Jeune ambassadrice à l'UNICEF.

Romane DUVERNAY : Je fais partie actuellement du conseil de vie lycéenne de mon lycée.

Pol LAURENT : Qu'est-ce que cela vous a apporté également sur le plan personnel ?

Romane DUVERNAY : On apprend à s'exprimer devant des adultes, à découvrir la vie qui nous entoure, être face à ce qui nous attend plus tard.

♦ **Véronique LAUNAY, Adjointe au maire déléguée à l'enfance, à la jeunesse, aux affaires scolaires et à la citoyenneté de la Ville de Saint-Jean-de-Monts (85) et François LOISEAU, fondateur d'une junior association : actions de jeunes en direction de Madagascar**

Tout a commencé, en 2005, de la volonté d'une Junior association montoise de construire des échanges économiques et culturels avec une association d'aide au développement basée sur la commune de Mahazaza (Madagascar). A l'issue d'un premier séjour, en 2006, où huit jeunes de 16 à 18 ans ont participé à un projet de reboisement, ils sollicitent à leur retour la ville de Saint-Jean-de-Monts pour la réalisation d'une cantine scolaire et élaborer un projet de coopération décentralisée. Grâce au soutien financier de la ville de Saint-Jean-de-Monts (35 000€) et du Conseil régional des Pays-de-la-Loire (35 000 €), la cantine scolaire a pu voir le jour en avril 2010.

Contact : Fred Lambert, chargé de projet culture et communication à la mairie de Saint-Jean-de-Monts, 02 51 59 91 25 ou flambert@mairie-saintjeandemonts.fr

Pour en savoir plus : <http://mahazaza.saintjeandemonts.fr>

Pol LAURENT : François LOISEAU, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une Junior Association ?

François LOISEAU : La particularité d'une Junior Association est que ce sont des mineurs qui la composent, mais elle a exactement le même fonctionnement qu'une association classique. On a créé cette association pour avoir une légitimité et pour pouvoir être écoutés par les adultes.

Pol LAURENT : Véronique LAUNAY, en tant qu'élue, comment réagit-on devant un projet aussi ambitieux d'action humanitaire et de solidarité internationale ? Est-ce que c'est difficile de faire confiance ?

Véronique LAUNAY : Non. On fonce quand on a un projet comme celui là, c'est un projet en or. Les jeunes connaissaient bien la ville de Mahazaza. Ils ont fait venir, dans un premier temps, un professeur du collège de Mahazaza qui a pu nous expliquer les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes de Mahazaza. De là, les élus se sont sentis concernés et la « mayonnaise » a pris. Tout le monde était partant pour cette aventure, ce qui a poussé le maire de Mahazaza à venir à Saint-Jean-de-Monts pour signer une convention avec notre commune. Le 15 avril prochain, une prochaine équipe de jeunes va se rendre à Mahazaza pour faire une mission de bilan. C'est quelque chose qui marche : il y a, maintenant, environ 120 élèves qui déjeunent régulièrement sur place, ils ont constaté de meilleurs résultats au brevet des collèges et, depuis, une section lycée s'est ouverte sur cette commune et qui profite de cette cantine scolaire. La mairie profite également de cette salle pour la louer et obtenir ainsi des finances supplémentaires. D'un simple projet de cantine, ce projet est devenu un projet plus durable.

Pol LAURENT : Que retiendrez-vous de ce projet, en tant qu'élue et en tant que personne ?

Véronique LAUNAY : Je retiens cet échange avec les jeunes. On parle beaucoup d'irrespect des jeunes, de peur des jeunes. On a tout à apprendre d'eux. Ces échanges sont d'une richesse énorme.

Pol LAURENT : François, de votre côté, que retenez-vous de ce projet ? De ce partenariat avec une municipalité ?

François LOISEAU : Au niveau du partenariat et des échanges, je crois que peu de jeunes ont pu d'occasion de se rendre dans leur mairie, si ce n'est pour faire sa carte d'identité, et rares sont ceux qui se rendent compte de tout ce que peut faire une Ville. Qui en sont les acteurs et savoir que l'on a des possibilités d'agir avec une mairie et que les portes ne sont pas fermées.

Pol LAURENT : Merci à vous tous de vos témoignages et de votre bel engagement au quotidien.

♦ Echanges avec la salle

La représentativité et l'accompagnement au sein des CME, CMJ et CGI

Juliette RENAUD, coordinatrice du CME de la Ville de Schiltigheim :

J'aurais deux questions :

- 1) Sur la représentativité : on parle beaucoup de représentativité des personnes au niveau du conseil municipal des enfants et des jeunes. Il avait été constaté qu'il y avait, au niveau des CME, plus de filles que de garçons et l'inverse pour les CMJ. Il a donc été voté, à Schiltigheim, le fait qu'il y ait deux garçons et deux filles à chaque niveau d'élections. Qu'en est-il chez vous ?
- 2) Ma question s'adresse plus aux enfants et aux jeunes. Est-ce que vous animiez vous-mêmes vos réunions ? Est-ce que vous pouviez argumenter vous-mêmes vos projets ? Dans tout le processus de choix de projets, de mise en place et de réalisation, il arrive parfois que les adultes aient tendance à vouloir, peut-être, reprendre en main des choses. L'accompagnement de projets avec des jeunes, il faut le savoir, c'est compliqué.

Représentants du Conseil général du Doubs : En ce qui concerne la représentativité au sein du Conseil général des Jeunes du Doubs, on avait essayé de régler le problème en se disant que, de toute façon sur un collège et sur un mandat de deux ans, il y en aurait certains qui « lèveraient un peu le pied », donc il fallait un suppléant. Nous avons donc décidé qu'il y aurait la parité dans le couple d'élus : un suppléant, une titulaire ; une titulaire, un suppléant. Nous sommes arrivés comme cela, à avoir une certaine parité, même si nous avons un peu plus de jeunes filles que de garçons sur les trois mandats.

Philippe DUCLOUX, adjoint au Maire du 11^{ème} arrondissement de Paris : Nous aussi, nous avons deux titulaires et deux suppléants par classe, mais cela peut évoluer la deuxième année si l'enfant change d'école, par exemple. Mais le principe de la parité, tel qu'il est aujourd'hui dans les élections municipales, nous le respectons aussi dans les instances démocratiques quelles qu'elles soient. L'objectif est de faire en sorte que les enfants et les jeunes deviennent des citoyens à part entière et la difficulté, c'est de faire en sorte que les jeunes se réconcilient avec la politique. C'est quelque chose de fondamental aujourd'hui.

Clémence ROSSIGNOL (ancienne conseillère du CGJ 25) : Par rapport à l'animation des séances de bassins et des séances plénières du Conseil général des jeunes du Doubs, il y avait un animateur qui encadrait les débats, mais nous pouvions intervenir à tout moment. Le principe était celui d'une prise de parole libre pour faire avancer le travail.

Représentants du Conseil général du Doubs : Je souhaiterais ajouter qu'au Conseil général des Jeunes du Doubs, il y a un président et deux vice-présidents, c'est-à-dire que les trois bassins sont représentés et chacun a un représentant au sein de l'exécutif.

Pol LAURENT : Je vais maintenant demander à Jacqueline COSTA-LASCOUX de conclure. Quel est votre sentiment sur les échanges de cet après-midi ?

Jacqueline COSTA-LASCOUX : Je conclurai par des remerciements. Cette rencontre a renouvelé notre enthousiasme et notre conviction en faveur de l'implication des jeunes dans la vie de la Cité. Ne les décourageons pas comme ces lycéens qui étaient fiers d'avoir le droit de vote mais qui précisaient qu'ils n'iraient pas voter. Réconcilier les jeunes avec la politique, c'est ce qui nous a été donné d'entendre et de voir durant cette journée, la politique au sens le plus noble du terme. Soulignons quelques unes des expressions qui ont été utilisées par les intervenants : la curiosité, la rencontre, la découverte.... Et ce qui a été dit sur le Maroc, nous l'observons dans d'autres territoires : l'obligation de sortir de toutes les formes de ségrégation. Nos sociétés sont fragmentées, on ne se rencontre pas suffisamment entre générations, ni d'un quartier à l'autre, ni entre la ville et les campagnes.... Les jeunes sont trop souvent pris au piège de ces cloisonnements. Aujourd'hui, nous avons montré que des passerelles pouvaient être construites.

Les jeunes que nous avons entendus ont pris le risque de se présenter, de dire leurs hésitations puis leur désir de s'engager. Nous avons le devoir de valoriser ce qu'ils font. Au-delà de la participation à des discussions, ils se sont exposés au jugement de leurs pairs, de leurs élus et d'un auditoire d'inconnus. Ils en ont pris la responsabilité. Il est important de le saluer. Enfin, ils ont participé à l'élaboration de projets qui les ont conduits à créer et à assumer le bilan de leurs actions, à faire le point sur leurs limites pour acquérir de nouvelles compétences. Nous avons eu de remarquables exemples de ce qui a pu se faire dans des villes amies des enfants et dans celles qui le deviendront peut-être un jour. Lorsque j'étais présidente de la Ligue de l'Enseignement, on a créé les Juniors associations, mais les adultes ont longtemps été dubitatifs en mettant en avant les questions budgétaires. Il est certes important d'apprendre à gérer un budget. Toutefois, il convient aussi d'établir des priorités au regard de l'intérêt général et non pas seulement du bilan comptable.

Les exemples d'expérimentations réussies sont multiples. Pour que les jeunes empruntent le chemin du politique en tant qu'acteurs, pour qu'ils y acquièrent plus d'autonomie, pour qu'ils vivent des rencontres et des solidarités, les adultes doivent s'ouvrir à des relations de confiance. Car se qui coûte le plus cher aux citoyens, c'est l'affaiblissement de la démocratie.

Merci de nous avoir donné l'occasion de repartir avec l'envie de continuer ce que l'UNICEF nous invite à faire dans notre commune ou dans le village global.

On est heureux ! Merci.

Poï LAURENT : Un grand merci à tous pour vos témoignages et échanges de bonnes pratiques. J'appelle maintenant Jacques HINTZY à nous rejoindre.

Applaudissements.

Jacques HINTZY : Ce n'est pas moi que vous devriez applaudir, c'est vous que vous devriez applaudir puisque cette journée c'était la vôtre ! C'est vous qui l'avez remplie, c'est vous qui nous avez apporté tous vos témoignages, c'est vous qui nous avez prouvé que ce réseau ami des enfants est un réseau qui existe, qui porte un certain nombre de projets, qui a déjà un certain nombre de succès et auquel nous devons souhaiter longue vie. Je voudrais appeler Jacques PELISSARD, président de l'AMF, qui est le parrain de ce réseau ami avec l'UNICEF pour lui demander, avant de signer la convention qui renouvelle notre partenariat, de conclure cette journée. Merci Monsieur le président.

Discours de clôture de Jacques PELISSARD, Président de l'Association des maires de France



« Sur l'ensemble des registres de l'action municipale, l'enfance a sa part, mais une part partagée avec les autres couches de la population »

Merci Monsieur le président. Je ne dirai que quelques mots, rassurez-vous. Quelques mots pour vous dire toute ma satisfaction au plaisir de participer à cette 9^{ème} rencontre des Villes amies des enfants et pour plusieurs raisons.

D'abord, parce que les villes, les communes, plus c'est petit, plus la part consacrée à l'enfance est importante. Dans une commune rurale, c'est facilement 30% du budget qui est consacré à l'enfance, c'est donc une chose importante dans notre responsabilité d'élus locaux et de maires.

En matière sportive, en matière culturelle, en matière scolaire, c'est vrai que les communes s'efforcent de faire beaucoup pour les enfants, pour la relève de demain et c'est normal.

J'ai vu avec beaucoup d'intérêt le programme d'aujourd'hui. Vous aviez une première table ronde sur la santé, la parentalité, la restauration et chose particulièrement importante au niveau de la restauration scolaire, le développement des produits de proximité, des produits bio, de la qualité nutritionnelle avec une démarche de sociabilité apportée aux enfants.

Puis, une deuxième table ronde qui a été consacrée à l'environnement protecteur de l'enfance, protecteur aussi de l'ensemble des couches de la population, puis j'ai assisté à une grande partie de la dernière table ronde sur la parole donnée à l'enfant. Ce qui m'intéresse et ce qui me frappe, c'est que sur l'ensemble de ces domaines, sur l'ensemble des registres de l'action municipale, chaque fois il y a une donnée importante qui intéresse l'enfance bien sûr, la jeunesse, mais toute la population. Sur l'ensemble des registres de l'action municipale, l'enfance a sa part, mais une part partagée avec les autres couches de la population. Et, en particulier sur le dernier sujet, c'était très vrai, j'ai beaucoup apprécié les témoignages des uns et des autres, des jeunes en particulier, mes collègues élus avec cette triple approche.

C'est vrai que donner la parole à l'enfant, cela permet, avec la mise en place de conseils de jeunes au niveau municipal et départemental, plusieurs choses. Cela permet, et cela a été dit en final, une responsabilité partagée, un apprentissage civique et citoyen, une responsabilité collective. Souvent, on voit des jeunes qui arrivent et qui ont des demandes à formuler. Puis, la responsabilité s'instaure petit à petit et on arrive à des approches en termes de priorité, en termes de choix. C'est cela, la responsabilité !

Puis, un il y a deuxième apprentissage qui me paraît important, c'est la solidarité dans nos communes, bien sûr, avec une dimension importante qui est la solidarité intergénérationnelle qui est une démarche nouvelle et qui, à mon sens, doit prendre toute sa dimension parce qu'elle est effectivement calquée sur la réalité de notre société.

Puis troisième dimension, c'est celle de la fraternité. Au-delà de nos frontières, avec d'autres pays, avec des pays qui se développent, avec des pays qui ont d'autres contraintes, notre richesse aussi avec lesquelles notre rapprochement, un échange des richesses intellectuelles et d'expériences est capitale. Donc, bravo à tous ceux qui ont été les acteurs de cette 9^{ème} rencontre des Villes amies des enfants, sous l'égide de l'UNICEF.

Vous dire quand cette opération a commencé en 2002, il y a 10 ans, il y avait 12 communes qui y participaient. A l'époque, c'était le directeur général des services de l'Association des maires de France qui a incité l'AMF à être partenaire de l'opération Ville amie des enfants. Il a d'ailleurs eu raison et je tiens à le saluer. Puis, progressivement les choses ont pris de l'ampleur : de 12 villes au départ, il y a aujourd'hui 222 communes. 222 Villes qui sont attelées à cette démarche passionnante, mais exigeante, de porter les droits de l'enfant, les devoirs de l'enfant dans le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Merci à toute l'équipe de l'UNICEF, à son président, merci chers collègues de votre implication pour que la cause de l'enfant progresse, pour que la cause de l'enfant permette à notre société de progresser pour être plus fraternelle et chaleureuse. Merci !

* * *

Poi LAURENT : A présent, nous allons assister à la signature de la convention entre l'AMF et l'UNICEF France pour la poursuite de ce partenariat.

« Être "Ville amie des enfants",
c'est initier des actions innovantes
et exemplaires pour la promotion
et la défense des droits de l'enfant
sur son territoire. (...) Ce titre consacre
l'implication des communes au service
des enfants et de l'éducation à la
citoyenneté. (...) La démarche doit
se développer et s'inscrire durablement
dans le temps et dans le territoire. »

Extraits de la convention de partenariat liant l'AMF et l'UNICEF
depuis l'origine et renouvelée le 14 mars 2012 pour marquer
les 10 ans de l'initiative.

L'AMF et l'UNICEF

partenaires historiques de
l'initiative Ville amie des enfants
en France



Quelques mots sur les intervenants scientifiques de la rencontre :

♦ **Catherine Dolto est médecin pédiatre et haptothérapeute et écrivain spécialisée dans les livres sur la santé des enfants.** Après avoir étudié le théâtre et la sociologie, Catherine Dolto devient médecin. Elle a beaucoup travaillé avec Françoise Dolto, sa mère, qu'elle assiste pour son émission radiophonique "Lorsque l'enfant paraît". Depuis les années 80, elle s'est consacrée à l'haptopsychothérapie. Dans sa pratique, elle accompagne les parents lors de la grossesse et les bébés pendant la première année de leur vie. Catherine Dolto s'adresse directement aux enfants, animée par la certitude qu'un enfant qui comprend mieux, grandit mieux et se développe mieux.

Elle a notamment publié ...

"Grain de sel" (pour les enfants à partir de sept ans) neuf titres parus: *Comment ça va la santé?, Neufs mois pour Naître, Vive le Sommeil, Bon appétit la vie, Trottent Menus, Dans le Mouvement, En allant à l'école, Oh! les bonnes dents, Les petits Mots du corps*, Editions Hatier.

Vie prénatale, du côté des bébés : l'expérience haptonomique, Actes du colloque GYPSY 2, "Le bébé dans tous ses états", sous la direction de René Frydman et Myriam Szejer, Editions Odile Jacob, Paris 1998

Paroles pour adolescents, en Collaboration avec Françoise Dolto et Colette Percheminier, Gallimard Jeunesse, 1999.

Les cerfs volants, in Pourquoi faut-il raconter des histoires ? Ouvrage collectif sous la direction de Bruno de la Salle, Editions Autrement, Paris, 2005

♦ **Jacqueline Costa-Lascoux est juriste, psycho-sociologue, directrice de recherches au CNRS et experte auprès de la Commission française pour l'UNESCO.** Docteur en Droit et investie dans les questions de l'enseignement, elle a été présidente de la Fédération nationale des écoles des parents et des éducateurs et de la Ligue de l'enseignement.

Elle a notamment publié ...

L'humiliation, les jeunes dans la crise politique, Editions de l'Atelier, Paris, 2008

Le monde arabo-musulman dans les manuels scolaires français, Edition UNESCO et ENS Lyon, 2011

Participation à *Droit de cité, la participation citoyenne des enfants et des jeunes*, Editions de l'Atelier, UNICEF France 2011

Les 10 ans des Villes amies des enfants...

♦ Les résultats du concours « Pour 200g de liberté d'expression »



A l'occasion du 10ème anniversaire du réseau Ville amie des enfants, l'UNICEF a lancé un concours de recettes de gâteaux d'anniversaire auprès des enfants. 58 Villes, 105 structures d'accueil municipales et plus de 1000 pâtisseries en herbe y ont participé.

Un livre de recettes réalisé pour l'occasion par le chef pâtissier Christophe Felder présentera les dix gagnants, dix gâteaux « gorgés » de droits de l'enfant. Le livre sera offert à tous les participants et aux Villes membres du réseau.

Dix ingrédients et dix recettes gagnantes pour dix ans de partenariat pour les droits de l'enfant dans la ville ! C'est le challenge qui a été lancé aux 225 Villes amies des enfants avec le concours « Pour 200g de liberté d'expression » invitant les enfants à célébrer cet anniversaire symbolique. Ils ont répondu avec enthousiasme : du traditionnel gâteau au chocolat aux fruits déguisés, les enfants ont fait preuve d'imagination et d'esprit créatif ! Les noms des recettes et leurs ingrédients, en référence aux droits de l'enfant, sont tous aussi ingénieux que fédérateurs.

Pour célébrer l'événement, le chef pâtissier Christophe FELDER et le photographe Michel LANGOT se sont engagés aux côtés de l'UNICEF pour réaliser un livre de recettes en série limitée. Voici les dix gâteaux sélectionnés par ce prestigieux jury :

- **Le gâteau au chocolat** du centre de loisirs maternel « Les Schtroumphys » de la ville d'Aulnat
- **Le gâteau de la Paix** de l'Accueil de loisirs Pierre et Marie Curie de la ville d'Angers
- **La vie en rose** de la crèche Les Saperlipopettes de la ville de Bailly-Romainvilliers
- **La Charlotte aux Mômes** de l'Accueil de loisirs Le Petit Lion de la ville de Beauvais
- **L'UNICEF express** de l'accueil de loisirs de la Ville d'Hirson
- **Le choc orange des Moussaillons** de l'Accueil de loisirs La Petite Enfance de la ville d'Issy-les-Moulineaux
- **Les reptiles enroulés** de la crèche Le petit train vert de la Ville d'Issy-les-Moulineaux (92)
- **Le Royal au chocolat** du Point Information Jeunesse de la Ville Les Pennes Mirabeau (13)
- **Le gâteau des droits de l'enfant** du Centre social Moulin à Vent de la Ville de Roanne (42)
- **Délice d'enfants** des Accueils de loisirs Petit Souper et Ile aux enfants de la ville de Saumur

Le jury a également désigné trois prix spéciaux :

- Le prix Ville amie des enfants au **gâteau au chocolat de tous les droits** de l'accueil de loisirs maternel "Les Sablons" de la Ville de Poissy (78)
- Le prix de l'originalité à **La mélodie des droits de l'enfant** des classes de CM1 et CM2 de l'école Roger Salengro de la Ville de Lambres-Lez-Douai (59)
- Le prix Droits de l'enfant au **Gâteau magique "différents mais identiques"** des Centres de loisirs maternels Pierre et Marie Curie et Jacques Gilbert Collet de la ville de Chevilly-Larue et à la **Pyramide de la Paix** de l'Accueil familial du CCAS de la ville de Nancy.

Tous les participants seront cités dans l'ouvrage. Encore bravo à tous !



♦ Une exposition « *Ma Ville amie des enfants...* » pour fêter les 10 ans du réseau dans la ville, valoriser et faire connaître au grand public ses actions en direction des enfants et des jeunes.



♦ Un film « *Si j'étais Maire...* ». Quand les enfants illustrent à leur manière ce qu'est ou ce que doit être une Ville amie des enfants.



♦ Un écran de veille communicant ANOOKI aux couleurs de l'UNICEF.

Installez les célèbres petits esquimaux Anooki sur votre PC !

A chaque mise en veille, ils délivreront des messages d'actualité sur l'UNICEF, le réseau Ville amie des enfants, l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en France et à travers le monde.

A installer gratuitement (et sans aucun risque pour la collectivité) sur vos ordinateurs (versions MAC ou PC) en vous rendant sur le site <http://www.unicef.fr/Anooki/>

